

**Plan régional d'accessibilité aux
services de garde pour la région de
l'Estrie :**

**Développement de places
additionnelles et accès à l'information**



**Conférence régionale
des élus de l'Estrie**

**Plan régional d'accessibilité aux services de garde
pour la région de l'Estrie :**

**Développement de places additionnelles
et accès à l'information**

Présenté par :



**Conférence régionale
des élus de l'Estrie**

Au ministère de la Famille et des aînés

Le 15 avril 2008

Rédaction :

David Bureau

Conférence régionale des élus de l'Estrie

Judith Laflamme

Regroupement des CPE des Cantons de l'Est
(RCPECE)

Correction et mise en page :

Murielle Quirion

Conférence régionale des élus de l'Estrie

Table des matières

Partie I -	Introduction	4
Partie II -	Rapport de la démarche de consultation	7
Partie III -	Analyse de l'offre de service et des besoins des familles	12
Partie IV -	Analyse socio-démographique et perspectives de développement	18
Partie V -	Les constructions domiciliaires en Estrie	25
Partie VI -	Recommandations du comité de travail régional : Le développement des places additionnelles – Objectif 1 du PRA	26
Partie VII -	Recommandations du comité de travail régional : Assurer l'accès à l'information sur les services de garde - Objectif 2 du PRA	32
Partie VIII -	Conclusion	33
Annexe 1 :	Liste des membres du comité régional	34
Annexe 2 :	Liste des rencontres de consultation auprès des intervenants régionaux	35
Annexe 3 :	Liste des personnes consultées et des différentes démarches entreprises	37
Annexe 4 :	Compilation des résultats du questionnaire aux parents	39
Annexe 5 :	Commentaires des parents / questionnaire	44
Annexe 6 :	Questionnaire pour les gestionnaires des services de garde (SG) en Estrie	63
Annexe 7 :	Plan du périmètre d'urbanisation des zones prioritaires de développement de la Ville de Sherbrooke	70
Annexe 8 :	Questions pour les aménagistes des 6 MRC rurales de l'Estrie	71
Annexe 9 :	Portrait de situation et besoins de la clientèle – haltes-garderies subventionnées par le ministre de la Famille et des Aînés	73
Annexe 10	Avis d'intention de l'Université de Sherbrooke de développer de nouvelles places en service de garde	75
Annexe 11	Revue de presse	77

Liste des abréviations

CPE :	Centre de la petite enfance
BC :	Bureau coordonnateur
CRÉ :	Conférence régionale des élus de l'Estrie
MRC :	Municipalité régionale de comté
CSSS :	Centres de santé et de services sociaux
MF :	Milieu familial
PRA :	Plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs

Partie I Introduction

La Conférence régionale des élus de l'Estrie

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie est un organisme parapublic instauré par la *Loi sur le ministère des Affaires municipales et des Régions*. La CRÉ de l'Estrie, qui a été mise en place le 1^{er} avril 2004, est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional pour l'Estrie. La Conférence régionale des élus de l'Estrie est une instance de concertation et de planification composée à la base d'élus municipaux qui s'adjoignent des représentants des divers secteurs socio-économiques.

Dans le respect des valeurs de la région de l'Estrie et en concertation avec ses partenaires, la Conférence régionale des élus voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel, communautaire et s'engage à offrir un encadrement propice à l'épanouissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

La région de l'Estrie

La région de l'Estrie compte environ 300 380 personnes, soit près de 4 % de la population du Québec. Ses habitants occupent un territoire d'une superficie totale de 10 196,8 km. Plus de 78 % de ses habitants sont âgés de plus de 18 ans.

La région est divisée en six municipalités régionales de comté (MRC), soit les MRC de Coaticook, des Sources, du Granit, du Haut-Saint-François, du Memphrémagog, du Val Saint-François et de la Ville de Sherbrooke qui a également les compétences de MRC. Il existe 88 municipalités locales en Estrie. Plus de 55 % de ces municipalités comptent moins de 1 000 habitants, ainsi on retrouve près de 92 % des municipalités de la région sous la barre de 5 000 habitants. La ville de Sherbrooke compte à elle seule 147 601 habitants.

Plus de 63,9 % des habitants de la région estrienne résident dans une zone urbaine. Outre la ville (et MRC) de Sherbrooke, l'ensemble du territoire est à caractère rural où les affectations agricole et forestière représentent 86 % du territoire de la région.

Le Plan de développement de l'Estrie 2007-2012

La CRÉ de l'Estrie a adopté, en octobre 2006, le Plan de développement de l'Estrie 2007-2012 qui identifie les axes de développement prioritaires pour la région. Ce plan est divisé en quatre axes de développement soit :

- Miser sur un développement harmonieux du territoire et du cadre de vie;
- Miser sur le capital humain et l'immigration comme moteur de développement;
- Inciter les entreprises à innover et à investir dans la technologie;
- Accélérer le processus d'adaptation économique de la région.

L'entente entre le Ministère de la Famille et des Aînés et la CRÉ de l'Estrie

En novembre 2007, le gouvernement du Québec a mandaté les conférences régionales des élus de chaque région afin qu'elles déterminent les besoins particuliers de leur population respective en matière de services de garde éducatifs à l'enfance et qu'elles proposent des solutions novatrices aux difficultés qui leur sont propres.

Ces ententes avec les CRÉ portent sur le *Plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs (PRA)*. Le *PRA* est défini comme le résultat des travaux réalisés en collaboration avec les interlocuteurs régionaux et contient l'ensemble des diagnostics et mesures identifiées en vue d'atteindre 5 objectifs :

1. planifier le développement des places additionnelles;
2. assurer l'accès à l'information sur les services de garde dans toutes les régions du Québec;
3. adapter l'offre de services de garde aux besoins des parents, particulièrement en ce qui concerne la conciliation travail-études-famille : la garde à temps partiel, la garde selon un horaire non usuel, la garde saisonnière et la garde sur appel;
4. favoriser le développement et l'adaptation des services en réponse aux besoins particuliers des parents, des enfants, ainsi qu'aux caractéristiques de leur milieu de vie (très petites municipalités, milieu défavorisé, etc.);
5. optimiser l'utilisation des places existantes.

La CRÉ de l'Estrie a signé une entente qui a pour objet de réaliser les deux premiers objectifs du Plan : planifier le développement des places additionnelles et assurer l'accès à l'information sur les services de garde dans la région.

Le présent document constitue le rapport de la CRÉ de l'Estrie en vertu de ladite entente.

Liens entre le mandat avec le Ministère de la Famille et des Aînés et le plan de développement de l'Estrie 2007-2012:

La réalisation de ce mandat avec le *Ministère de la Famille et des Aînés* s'inscrit dans les priorités de développement de la CRÉ de l'Estrie identifiées dans le Plan de développement de l'Estrie 2007-2012.

Plan de développement 2007-2012	Lien avec le Plan régional d'accessibilité aux services de garde
<p style="text-align: center;">Axe 1</p> <p>Miser sur un développement harmonieux du territoire et du cadre de vie;</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Orientation 1.4 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer l'accès aux services de proximité sur l'ensemble du territoire afin de maintenir les communautés vivantes. ➤ Stratégies 1.4.5 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Revitaliser les milieux par un soutien aux actions concertées et/ou intégrées visant à accroître l'accessibilité aux services et à les faire connaître. ➤ Orientation 1.5 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir les actions visant une vie saine et active en ville et dans les milieux ruraux. ➤ Stratégies 1.5.1 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Stimuler le développement de politiques familiales au niveau municipal. 	<p>L'offre de services de garde pour les enfants 0-5 ans a une incidence importante sur le développement d'un milieu de vie;</p> <p>Les parents habitant sur le territoire de l'Estrie doivent pouvoir compter sur des services de garde de qualité et d'accessibilité comparables;</p> <p>L'offre de services de garde doit se développer dans l'ensemble des MRC de la région afin d'encourager de nouvelles familles à venir s'y établir et d'éviter que celles qui y habitent déjà quittent faute de service.</p>
<p style="text-align: center;">Axe 2</p> <p>Miser sur le capital humain et l'immigration comme moteur de développement;</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Orientation 2.1 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer le taux de diplomation et accentuer la lutte contre le décrochage scolaire; ➤ Orientation 2.3 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Attirer et retenir la main-d'œuvre qualifiée. ➤ Stratégies 2.3.1 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en œuvre des stratégies et mesures visant à améliorer les conditions de travail, pour rendre la région concurrentielle. 	<p>Il est reconnu que l'intervention auprès de 0-4 ans peut avoir un effet significatif à l'égard de la réussite éducative;</p> <p>Le défi du recrutement de la main-d'œuvre qualifiée est présent en Estrie et la conciliation travail-famille peut être un atout;</p> <p>Des collaborations entre les milieux de travail ou d'études et des services de garde 0-5 ans sont mises de l'avant afin de faciliter les démarches de recrutement par une offre de services adéquate;</p> <p>Les familles issues de l'immigration doivent pouvoir compter sur des services de garde qui correspondent à leurs besoins.</p>

Deux initiatives concertées ayant comme objectifs l'attraction, l'intégration et la rétention de la main-d'œuvre ont été mises sur pied ces dernières années en Estrie. Ces initiatives sont connues comme étant les projets PRIMOS (*Partenariat régional d'intégration de la main d'œuvre dans le secteur de la santé*) et PRIMOM (*Partenariat régional d'intégration de la main d'œuvre en secteur manufacturier*).

Le développement des services de garde 0-5 ans s'inscrit comme composante complémentaire à ces initiatives.

Partie II Rapport de la démarche de consultation

Pour réaliser le mandat, la CRÉ de l'Estrie a procédé à l'embauche d'un chargé de projet. Celui-ci est entré en fonction le lundi 10 décembre 2007 et son mandat s'est terminé le mardi 15 avril 2008.

Malgré un délai très court, la CRÉ de l'Estrie a mis en place un comité régional pour réaliser les deux premiers objectifs du PRA, dont la liste des membres est à l'annexe 1). Les travaux ont permis de tenir de nombreuses consultations auprès des intervenants de la région, des parents et des gestionnaires de CPE. Il est à noter que les services de garde dans la région sont majoritairement offerts via le réseau des CPE. On ne compte que cinq (5) garderies privées sur le territoire.

Des rencontres ont été tenues avec divers intervenants régionaux pour faire connaître la démarche régionale et recueillir les besoins, effectuer une analyse de la situation des services de garde en Estrie et identifier des pistes de solution.

Plusieurs personnes-ressources ont également contribué à documenter la situation et les besoins à l'égard des clientèles particulières, de liens à faire avec le marché de l'emploi ou encore les perspectives de développement démographique et domiciliaire.

Consultation auprès des parents

Un questionnaire en ligne a été mis à la disposition des parents, démarche largement diffusée via le réseau des CPE et des partenaires du comité régional de même que dans les médias régionaux. Le questionnaire pouvait être répondu du 11 mars au 4 avril 2008 à partir du site internet du Réseau des Centres de la Petite Enfance des Cantons de l'Est (RCPECE). Les parents qui ne pouvaient y répondre par internet pouvaient contacter le RCPECE pour le remplir par téléphone. La clientèle anglophone pouvait également contacter le RCPECE et un employé traduisait le questionnaire au téléphone

Taux de réponse

975 visiteurs sur le site du questionnaire. Ce n'est pas tous les visiteurs qui ont répondu au questionnaire.

527 visiteurs ont commencé à répondre au questionnaire et environ **450** visiteurs ont rempli le questionnaire.

Pour être éligible à répondre au questionnaire, les gens devaient habiter la région administrative (05) de l'Estrie et **devaient** être parents d'au moins un enfant se situant dans la catégorie d'âge 0 (enfant à naître) et 5 ans. Seulement 1 des 2 parents pouvaient répondre au questionnaire.

Selon le *rapport entre les places existantes en services de garde régis et l'estimation des places requises par territoire de bureau coordonnateur de la région Estrie* préparé par le ministère de la Famille et des Aînés (au 30 septembre 2007) il y aurait **14 756** enfants (0-4 ans) en Estrie.

Selon le même rapport, **7 891** places en installation, garderie et milieu familial. Il est important de préciser que la même place peut être occupée par plus d'un enfant. Exemple : un enfant occupe une place 2 jours par semaine et un autre enfant occupe la même place pour les 3 autres journées.

Selon le bilan démographique du Québec 2007, l'indice synthétique de fécondité¹, se situerait à 1,62 en 2006. Ce qui nous informe qu'il y aurait environ **9 108** (14 756/1,62) femmes et 18 216 (9 108 * 2) parents qui ont un enfant entre 0-4 ans en Estrie :

- Parmi les consignes à respecter pour répondre au questionnaire, il était précisé que seulement un des parents des enfants était éligible à répondre;
- Cette directive fait en sorte que le nombre de parents potentiel pour répondre au questionnaire est de 9 108;
- Selon la *Table d'estimation de la taille d'un échantillon*², la taille de l'échantillon pour une population de 10 000 personnes est de **370**.

Le taux de participation au questionnaire est très satisfaisant et représentatif. Les résultats sont largement utilisés dans ce rapport.

Territoire	Population totale par MRC ³	Nbre de questionnaires répondus	% correspondant au nombre total de questionnaires répondus
Estrie	303 730	527	100 %
1. Ville de Sherbrooke	144 595	375 / 527	71 %
2. MRC le Granit	21 830	39 / 527	7 %
3. MRC le Val-St-François	28 383	21 / 527	4 %
4. MRC des Sources (Asbestos)	14 535	1 / 527	0,002 %
5. MRC Coaticook	18 419	9 / 527	2 %
6. MRC Memphrémagog	42 267	66 / 527	13 %
7. MRC le Haut-St-François	21 394	16 / 527	3 %

Faits saillants du questionnaire administré aux parents (le questionnaire est disponible à l'annexe 2 et les commentaires des parents à l'annexe 3)

Les parents ont des préférences pour des services de garde à proximité de leur domicile (**63 %**) et qui offrent des plages horaires qui correspondent à leur besoin (**54 %**);

Les parents ont une préférence pour un service de garde en installation (**27 %**) par rapport à un service de garde en milieu familial (**17 %**);

À **94 %**, les parents nous informent que « lorsque le nom de mon enfant est inscrit sur une ou des listes d'attente, j'apprécierais avoir accès à l'état d'avancement du nom de mon enfant sur les listes d'attente »;

¹ L'indice synthétique de fécondité estime le nombre moyen d'enfants que les femmes âgées de 15 à 49 ans auront au cours de leur vie. <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/050712/q050712a.htm>

² Table adaptée de Krejcie et Morgan (1970) http://www.csmoesac.qc.ca/uploads/documents/realisations_publications/methodologie_final.pdf, p.65

³ Statistique Canada, Recensement 2006, toutes les données. Profil des communautés.

À **87 %**, les parents nous informent que « *je ne crois pas que les parents aient une chance égale pour obtenir une place en service de garde 0-5 ans* »;

À **89 %**, les parents nous informent qu'ils croient qu'un système de gestion de liste d'attente centralisée devrait être implanté en Estrie;

À **65 %**, les parents nous informent que l'inscription à une liste d'attente centralisée devrait se faire par internet et par téléphone.

Consultation auprès des gestionnaires de CPE

Le questionnaire a été remis aux gestionnaires lors de la table des gestionnaires du 11 mars 2008;

Les gestionnaires qui n'étaient pas présents l'ont reçu par courriel;

La réalité des CPE de Sherbrooke et des autres municipalités de la région étant différente, les résultats sont comptabilisés par secteur géographique : Sherbrooke et les autres CPE de la région.

Les CPE à Sherbrooke	Les CPE en Estrie à l'extérieur de Sherbrooke
➤ Il y a 29 CPE à Sherbrooke;	➤ Il y a 22 CPE répartis dans les 6 MRC de l'Estrie;
➤ Parmi ces 29 CPE, il y en a 4 qui ont plus d'une installation;	➤ Parmi ces 22 CPE, il y en a 6 qui ont plus d'une installation;
➤ Total des installations à Sherbrooke est de 35;	➤ Total des installations dans les 6 MRC rurales de l'Estrie est de 29;
➤ Il y a 3 BC à Sherbrooke;	➤ Il y a 6 BC à l'extérieur de Sherbrooke. Corresponds à 1 par MRC;
➤ Il y a 18 CPE sur 29 qui ont répondu au questionnaire = 62 % ;	➤ Il y a 14 CPE sur 22 qui ont répondu au questionnaire = 64 % ;

Considérant que le questionnaire avait comme objet la mission et l'offre de service des CPE, le taux de réponse est considéré satisfaisant.

Faits saillants du questionnaire administré aux gestionnaires *(voir annexe 4 pour le détail des questions et des réponses)*

66 % des CPE ayant répondu au questionnaire nous informent qu'ils prennent les inscriptions toute l'année et ne remettent pas les listes d'attente à 0 toutes les années;

71 % des CPE ayant répondu au questionnaire démontrent de l'intérêt à ce qu'il y ait une politique d'inscription uniformisée pour tous les CPE de l'Estrie;

82 % des CPE ayant répondu au questionnaire nous informent que la gestion des listes d'attente correspond à environ une demi-journée de travail par semaine;

55 % des CPE ayant répondu au questionnaire nous informent être intéressés par la création d'une liste d'attente centralisée pour l'Estrie;

78 % des CPE de Sherbrooke ayant répondu au questionnaire nous informent qu'ils seraient intéressés à adhérer à un système de gestion des listes d'attente centralisé dans l'éventualité où cet outil était créé dans la région;

100 % des CPE de Sherbrooke ayant répondu au questionnaire nous informent qu'ils croient que le nombre de places poupons est insuffisant sur le territoire de la ville de Sherbrooke.

Nombre d'enfants sur les listes d'attente des 32 CPE de l'Estrie qui ont répondu au questionnaire

(pour des raisons de confidentialité le nom des CPE ayant participé n'apparaît pas)

No	MRC	Nbre d'enfants sur la liste d'attente	Mise à jour annuelle?
1	Sherbrooke	-	Non
2	Sherbrooke	360	Oui
3	Sherbrooke	+ de 250	Non
4	Sherbrooke	207	-
5	Sherbrooke	600	Non
6	Sherbrooke	400	Oui
7	Sherbrooke	763	Oui
8	Sherbrooke	-	Non
9	Sherbrooke	100	Oui
10	Sherbrooke	200	-
11	Sherbrooke	120	Non
12	Sherbrooke	-	Non
13	Sherbrooke	150 (120 confirmés pour septembre 2008)	Oui
14	Sherbrooke	350	Non
15	Sherbrooke	400	Non
16	Sherbrooke	-	Non
17	Sherbrooke	200	Non
18	Sherbrooke	-	Oui
Total des noms sur les listes d'attente		4,100	10 non / 6 oui
Moyenne des noms sur les listes d'attente		307	-----

No	MRC	Nbr d'enfants sur la liste d'attente	Mise à jour annuelle?
1	Memphrémagog	585	Non
2	Memphrémagog	-	Oui
3	Memphrémagog	40	Oui
4	VSF	100	Non
5	VSF	10	Oui
6	VSF	90	Non
7	Granit	50	Non
8	Granit	15	Non
9	HSF	12	Non
10	HSF	-	Non
11	Coaticook	60	Non
12	Coaticook	500	Non
13	Des Sources	-	Non
14	Des Sources	-	Non
Total des noms sur les listes d'attente :		1,462	11 non / 3 oui
Moyenne des noms sur les listes d'attente :		146	-----

Constats généraux sur les consultations

Les consultations effectuées ont permis de collecter d'importantes informations qui constituent la base du présent rapport.

En plus de permettre de récolter de l'information actuelle et précise, ces démarches ont permis de sensibiliser la population de l'Estrie aux démarches entreprises par le Ministère de la Famille et des Aînés et de la Conférence régionale des élus de l'Estrie dans le but d'améliorer l'offre des services de garde 0-5 ans.

Les consultations ont donné l'opportunité aux citoyens, aux élus, aux gestionnaires et à tous les intervenants impliqués dans le développement des services de garde de s'exprimer sur ce thème, qui a des répercussions directes sur le développement de nos milieux de vie.

Partie III Analyse de l'offre de services et des besoins des familles

Offre de service des CPE de Sherbrooke / en date d'avril 2008

Arrondissements	Nbre de places	Nbre de places poupons	Nbre d'enfants handicapés qui fréquentent	Nbre de places réservées pour la clientèle des programmes intégrés CSSS	Nbre de contrats de service pour des places à temps partiel
Arrondissements Fleurimont et Lennoxville	655 Inst. 773 MF 1,428	55 (8 % des places en installation)	31	17	279
Arrondissements Mont-Bellevue, Jacques-Cartier et Brompton	1 026 Inst. 825 MF 1 851	144 (14 % des places en installation)	32	28	104
Arrondissement Rock-Forest-St-Élie-Deauville	436 Inst. 688 MF 1 124 Total	60 (14 % des places en inst.)	9	0	90
Grand total Sherbrooke	2 117 Inst. 2 286 MF 4 403	259 (12% des places en inst.)	72	45	473

Offre de service CPE / 6 MRC rurales de l'Estrie / en date d'avril 2008

Nom des CPE	Nbre de places	Nbre de places poupons	Nbre d'enfants handicapés qui fréquentent	Nbre de places réservées pour la clientèle des programmes intégrés CSSS	Nbre de contrats de service pour des places à temps partiel
MRC du Granit	327 MF 112 Inst. 439 Total	10 (9% des places en inst.)	7	1	23
MRC du Val-St-François	401 MF 289 Inst. 690 Total	40 (14% des places en inst.)	5	15	93
MRC des Sources	155 MF 141 Inst. 296 Total	10 (7% des places en inst.)	0	3	79
MRC Coaticook	347 MF 163 Inst. 510 Total	10 (6% des places en inst.)	11	9	61
MRC Memphrémagog	503 MF 375 Inst. 878 Total	59 (16% des places en inst.)	8	11	149
MRC du Haut-St-François	282 MF 202 Inst. 484 Total	25 (12 % des places en inst.)	1	8	64
Grand total 6 MRC rurales Estrie	2 015 MF 1 282 Inst. 3 297	154	32	47	469
Grand total pour l'Estrie	3 399 Inst. 4 301 MF 7,700	413	104	92	942

On peut constater qu'en Estrie, il y a 902 places supplémentaires en milieu familial qu'en installation malgré le fait que les parents préfèrent les installations.

À Sherbrooke, les 45 places réservées pour la clientèle des programmes intégrés CSSS ne répondent qu'à 10 % des besoins pour cette clientèle.

Analyse de la desserte selon les chiffres du Ministère⁴

Ville de Sherbrooke

Territoire	CPE Installations			Total inst., gard. & MF		Taux de couverture		
	Étab.	Nbre	Cap.	Nbre	Cap.	Inst.	MF	Total services
Ville de Sherbrooke ➤ Arr. Fleurimont / Lennoxville	8	11	650	12 (1 BC)	1 423	99,7 %	147,8 %	120,3%
Ville de Sherbrooke ➤ Arr. Brompton, Jacques-Cartier et du Mont-Bellevue	16	19	1 021	23 (1 BC + 3 garderies privées)	2 007 (1 846 sans les 3 garderies)	113,6%	101,6%	108,4%
Ville de Sherbrooke ➤ Arr. Rock-Forest, St-Élie et Deauville	5	6	376	9 (1 BC + 2 garderies privées)	1 195 (1 064 sans les 2 garderies)	77,6%	141%	104,7%
Grand total Sherbrooke	29	36	2 047	44	4 625	96,96% (moyenne)	130,13% (moyenne)	111,13% (moyenne)

Il est important de préciser que le taux de couverture est déterminé en calculant le nombre d'enfants qui habitent un territoire et le nombre de places en service de garde existantes :

- Le taux de couverture pour la Ville de Sherbrooke ne représente pas la réalité puisque plusieurs places existantes sont occupées par des enfants qui n'habitent pas à Sherbrooke;
- Malgré le fait que le taux de couverture de Sherbrooke semble élevé, le nombre de places existantes ne répond pas à la demande des parents;
- Le caractère de « capitale régionale » de Sherbrooke a une influence majeure sur les besoins des parents qui s'y rendent quotidiennement pour y travailler ou y étudier.

⁴ Rapport entre les places existantes en service de garde régis et l'estimation des places requises par territoire de bureau Coordonnateur de la région Estrie (05). État de situation au 30 septembre 2007. **Tableau B-05 Régional.**

Analyse de la desserte selon les chiffres du Ministère⁵
6 MRC rurales de l'Estrie

Territoire	CPE Installations			Total inst., gard. & MF		Taux de couverture		
	Étab.	Nbre	Cap.	Nbre	Cap.	Inst.	MF	Total services
MRC du Granit	2	3	112	4	433	36,4 %	118,5 %	74,8 %
MRC du Val-St-François	5	7	281	8	682	74,9 %	101,3 %	88,2 %
MRC des Sources	2	3	141	4	296	95,3 %	130,3 %	110,9 %
MRC de Coaticook	3	4	163	5	510	61,5 %	147 %	101,8 %
MRC de Memphrémagog	5	7	375	8	878	68,8 %	92 %	80,4 %
MRC du Haut-St-François	4	5	185	6	467	95,7 %	124,8 %	110,8 %
Grand total 6 MRC rurales Estrie	21	29	1 257	35	3 266	-	-	-
Grand total Estrie	50	65	3 304	79	7 891	_____	_____	_____

Les taux de couverture des 6 MRC rurales peuvent représenter davantage la réalité puisque les enfants qui occupent les places habitent habituellement la MRC où se situe le service de garde.

Lors du questionnaire, les parents ont indiqué qu'ils préfèrent une place en installation. En ce sens, on peut constater que les MRC du Granit (36,4 %), de Coaticook (61,5 %) et de Memphrémagog (68,8 %) ont une offre de service de garde en installation qui peut sembler inadéquate pour satisfaire les besoins des parents.

Constats afin de faciliter l'accès aux places poupons

Constats :

On peut constater qu'il n'y a que **413** places poupons pour satisfaire les besoins des parents de l'Estrie. Ce chiffre est insuffisant en constatant, à titre d'exemple, que la région a vu naître plus de 3 000 bébés en 2007.

La plupart des places qui se libèrent dans un service de garde se comblent à l'interne selon des politiques établies par chaque CPE (fratrie, enfants des employés, etc.), ce qui confère donc très peu de nouvelles places disponibles.

Le prolongement du congé parental a un impact sur l'âge d'entrée des enfants en pouponnière : les enfants entrent en service de garde de plus en plus âgé (9-10-11 mois).

Les règles de gestion par groupe d'âge ne sont pas adéquates, notamment pour les enfants nés en mai et juin :

- Les enfants doivent quitter la pouponnière à 18 mois;
- Ces enfants atteignent 18 mois au cours des mois de novembre ou décembre;

⁵ Rapport entre les places existantes en service de garde régis et l'estimation des places requises par territoire de bureau Coordonnateur de la région Estrie (05). État de situation au 30 septembre 2007. **Tableau B-05 Régional.**

- Comme les groupes sont formés en septembre, ces enfants ne peuvent quitter la pouponnière, car il n'y a pas de places de libres à ce moment dans le groupe d'âge 18-30 mois;
- Bien qu'ils soient tolérés que les enfants puissent rester en pouponnière jusqu'à 24 mois, les enfants qui sont nés en mai ou juin ne pourront pas nécessairement changer de groupe d'âge à ce moment non plus.

Suggestions :

Il faudrait que le financement accordé aux CPE soit attribué par groupe d'âge plutôt que par enfant.

Il faudrait accorder plus de souplesse dans les règles de gestion des groupes d'âge.

Il faudrait que les enfants puissent changer de groupe d'âge en cours d'année :

- Exemple : Un enfant de 4 ans quitte le service de garde en cours d'année, il serait intéressant de remplacer cet enfant par un enfant de 3 ans du même service de garde. Ce qui aurait comme effet de libérer une place dans tous les groupes d'âge. Un enfant de plus de 18 mois qui est toujours en pouponnière pourrait monter de groupe d'âge et ainsi libérer une place en pouponnière où la demande est importante.

Permettre une zone « tampon » pour tous les groupes d'âge :

- Laisser aux services de garde plus de souplesse ou de discrétion dans la gestion des groupes d'âge en misant davantage sur la maturité des enfants plutôt que sur l'âge des enfants.

Il faut miser sur une gestion continue des groupes d'âge.

Selon les commentaires obtenus, la réglementation du Ministère n'encourage pas les gestionnaires à développer des places poupons.

Constats afin de faciliter l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde

Il y a présentement 104 enfants handicapés qui fréquentent les CPE en Estrie. Selon les gestionnaires de CPE consultés, il est impossible d'identifier le besoin réel de places en service de garde pour les enfants handicapés.

Les CPE nous ont informé qu'ils recevaient peu de demandes pour les enfants handicapés.

L'article 20 du règlement sur la contribution réduite concernant la fin du contrat de service après 90 jours consécutifs sans fréquenter le service de garde est contesté :

- Les enfants handicapés sont plus à risques d'avoir des problèmes de santé qui les forceraient à ne pas fréquenter leur service de garde sur une période de 90 jours consécutifs;
- Ces enfants devraient pouvoir bénéficier d'une dérogation de cet article.

Les CPE qui accueillent des enfants qui sont en processus d'obtenir un diagnostic n'ont pas droit à une aide financière du Ministère :

- Les diagnostics pour les enfants ayant des problèmes de santé mentale sont plus longs à obtenir, en même temps, ce sont ces enfants qui sont les plus exigeants pour les éducatrices;
- Il faudrait assouplir les critères d'éligibilité des CPE pour avoir droit à l'aide du Ministère;
- Le processus peut être long avant que l'enfant ait un diagnostic;
- Pendant ce temps, l'enfant n'a pas les services dont il devrait pouvoir bénéficier;
- Le fait que le diagnostic soit si long à obtenir a comme conséquence d'épuiser les équipes de travail et c'est un frein à l'intégration.

Le processus de demande pour la mesure exceptionnelle est lourd pour les gestionnaires :

- La demande doit être à refaire tous les 6 mois;
- Le financement est inadéquat;
- Des solutions doivent être trouvées afin d'alléger le processus de demande pour la mesure exceptionnelle;
- Le financement est à revoir.

Le montant de l'allocation (35 \$ par jour) est insuffisant pour les enfants ayant reçu un diagnostic :

- Le montant de l'allocation devrait être proportionnel aux besoins des enfants;
- Une gradation de l'allocation devrait être implantée en fonction des besoins de l'enfant.

Il faut libérer du temps aux éducatrices afin qu'elles puissent s'entretenir avec les spécialistes. Les moments sont rares où les éducatrices peuvent échanger de l'information avec les spécialistes concernant les enfants qui sont suivis.

Mieux faire connaître les différents services existants qui pourraient aider l'accompagnement des enfants handicapés.

Offrir davantage de formations spécialisées sur les enfants handicapés aux éducatrices et aux autres membres du personnel du service de garde (les gestionnaires).

Il serait pertinent de créer un protocole d'intervention (modalités de collaboration) pour les enfants handicapés entre les organismes du milieu qui offrent des services (Centre Notre Dame de l'enfant, Centre de réadaptation de l'Estrie) et les services de garde.

Toutes ces solutions sont possibles avec augmentation des budgets pour les services aux enfants handicapés.

Dans l'éventualité où des places devaient être réservées pour les enfants handicapés dans les services de garde, il faudrait que des critères soient développés afin que ces places soient attribuées aux enfants ayant des handicaps importants (grille d'évaluation sur l'intensité des besoins des enfants).

Constats afin de faciliter l'accès aux services de garde pour les nouveaux arrivants et/ou réfugiés

Constats :

Pour les immigrants (réfugiés), il leur est impossible d'inscrire leur nom sur les listes d'attente avant leur arrivée, ce qui fait en sorte qu'ils doivent attendre plusieurs mois avant qu'une place leur soit attribuée.

Les familles immigrantes ont habituellement plusieurs enfants. Il est difficile de trouver une place seule place alors la situation est d'autant plus alarmante lorsque ces familles doivent trouver des places pour plusieurs enfants.

7 \$ par jour s'est beaucoup élevé pour une famille immigrante qui a plusieurs enfants et dont l'intégration en emploi n'est pas encore faite.

On note un manque de communication avec les parents, il semble que lors des rencontres avec le personnel, ce n'est pas orienté vers les besoins des parents.

Les places en halte-garderie (consulter l'annexe 9 qui présente l'offre de service des haltes-garderies subventionnées en Estrie) ne répondent pas au besoin des gens. La plupart des haltes-garderies offrent le service lorsque les parents participent aux activités qui sont organisées. Les parents ont besoin de répit pour faciliter la recherche d'emploi.

Parmi les membres du personnel des services de garde, il y a peu de membres des communautés. Ces gens permettent de mettre en confiance les nouveaux arrivants lorsqu'ils envoient leur enfant dans les services de garde pour la première fois.

Suggestions :

Il faut créer des places « temporaires » pour les parents qui viennent d'arriver et qui ne peuvent envoyer leurs enfants en service de garde.

Il faut trouver une solution pour que les parents qui ont plusieurs enfants et qui ont un faible revenu n'aient pas à payer 7 \$ par jour pour chacun des enfants.

Il faut que les éducatrices soient davantage sensibilisées aux autres cultures.

Le personnel doit communiquer davantage avec les parents des enfants immigrants.

Il faut créer davantage de places dans les quartiers où vont s'établir la plupart des familles immigrantes.

Il faut embaucher davantage d'éducatrices issues des communautés culturelles.

Constats afin d'améliorer l'offre de service pour la clientèle des programmes intégrés

Actuellement, un service de garde ne peut accorder plus de 5 % de ses places à des enfants qui sont sur les programmes intégrés du CSSS.

Il y a des milieux où les besoins sont importants pour les enfants qui sont sur les programmes intégrés du CSSS.

La subvention accordée aux services de garde qui accueillent les enfants des programmes intégrés du CSSS est attribuée qu'aux enfants dont les parents sont sur la sécurité du revenu :

- Ce critère ne répond pas aux besoins de toutes les familles qui éprouvent de graves difficultés financières.

Partie IV Analyse socio-démographique et perspectives de développement

Population totale de Sherbrooke selon les années de recensement (2001-2006) :

Les Arrondissements	Population recensement 2001	Population 2004 ⁶	Population recensement 2006	Différence entre 2001 & 2006	Perspectives démographiques (Variation 2026-2001)
de Brompton	5 640	5 859	6,030	+ 6,5 %	
de Fleurimont	38 785	40 920	39,270	+1,2 %	
de Lennoxville	4 870	5 083	5,400	+10 %	
du Mont-Bellevue	30 880	32 923	32,225	+4 %	
de Rock Forest Saint-Élie & Deauville	27 425	28 420	30,530	+4 %	
de Jacques-Cartier	27 815	29 753	31,135	+10,6 %	
Total :	135 415	142 958	144,595	6 %	

Population totale des 6 MRC rurales de l'Estrie selon les années de recensement⁸ :

Les 6 MRC rurales et les 22 municipalités les plus peuplées	Population recensement 2001	Population recensement 2006	Différence entre 2001 & 2006	Rang des munic. En fonction de la variation entre 2001 et 2006	Perspectives démographiques (Variation 2026/2001) ⁹
MRC du Granit	21 830	22 342	2,3 %	-	8,7 %
Lac-Mégantic	5 897	5 967	1,2 %	12	
Lambton	1 525	1 623	6,4 %	7	
Frontenac	1 498	1 622	8,3 %	6	
Total :	8 920 (41 %)	9 212 (41 %)	-	-	
MRC du Val-St-François	28,383	29,023	2,3 %	-	3,1 %
Windsor	5 321	5 239	- 1,5 %	(15)	

⁶ Population 2004, source : Gazette officielle du Québec, 23 décembre 2003, no 52.

⁷ Institut de la statistique du Québec, Profil de la région de Sherbrooke, http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_05/region_05_00.htm

⁸ Statistique Canada, Recensement 2006, toutes les données. Profil des communautés.

⁹ Institut de la statistique du Québec, http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_05/region_05_00.htm

Richmond	3 424	3 336	- 2,6 %	(16)	
St-Denis-de-Brompton	2 574	3 090	20 %	2 **	
Stoke	2 606	2 708	3,9 %	8	
Valcourt	2 411	2 349	- 2,6 %	(16)	
Total :	16 336 (58 %)	16 722 (58 %)	-	-	
MRC des Sources	14 535	14 466	- 0,5 %	-	- 8,9 %
Asbestos	6 580	6 819	3,6 %	9	
Danville	4 301	4 041	- 6,0 %	(19)	
Wotton	1 568	1 540	- 1,8 %	(15)	
Total :	12 449 (87 %)	12 400 (86 %)	-	-	
MRC de Coaticook	18 419	18 467	0,3 %	-	0,5 %
Coaticook	8 988	9 204	2,4 %	11	
Compton	2 927	2 818	- 3,7 %	(18)	
Waterville	1 944	1 926	- 0,9 %	(13)	
Total :	13 859 (75 %)	13 948 (76 %)	-	-	
MRC de Memphrémagog	42 267	45 310	7,2 %	-	25,2 %
Magog	22 535	23 880	6 %	7	
Orford	2 383	2 979	25 %	1 **	
Stanstead	2 995	2 957	- 1,3 %	(14)	
Ste-Catherine-de-Hatley	1 970	2 318	17,7 %	3 **	
Eastman	1 404	1 585	12,9 %	4 **	
Total :	31 287 (74 %)	33 719 (74 %)	-	-	
MRC du Haut-St-François	21 394	21 744	1,6 %	-	5,3 %
Cookshire-Eaton	5 145	5 004	- 2,7 %	(17)	
East-Angus	3 570	3 357	- 6,0 %	(19)	
Weedon	2 646	2 739	3,5 %	10	
Ascot Corner	2 342	2 595	10,8 %	5 **	
Total :	13 956 (65 %)	13 442 (62 %)	-	-	
Population totale de l'Estrie :	303 730	32 % (96 807) La proportion des 22 municipalités analysées.			79 % (241 402) Incluant la population de Sherbrooke.

Population de la Ville de Sherbrooke selon le groupe d'âge 0-4 ans :

Les arrondissements	Population selon le groupe d'âge 0 à 4 ans 2001 ¹⁰	Population selon le groupe d'âge 0 à 4 ans 2006	Différence entre 2001 & 2006
de Brompton	355	390 (6,5 %) ¹¹	+9 %
de Fleurimont	1 890	1,845 (5 %)	-2,4 %
de Lennoxville	240	250 (5 %)	+4 %
du Mont-Bellevue	1 750	1 690 (5 %)	-3,5 %
de Rock Forest Saint-Élie & Deauville	1 980	2 060 (6,7 %)	+4 %
de Jacques-Cartier	1 195	1 200 (3,8 %)	+0,5 %
Ville	7 415	7 445	+0,5 %

¹⁰ <http://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fr/citoyens/spdu/portrait.pdf>

¹¹ Proportion du groupe d'âge 0-4 ans par rapport à la population totale de l'arrondissement (390 / 6,030)

Nombre de naissances par municipalités de l'Estrie : 2004 & 2006

Les 6 MRC rurales et les 22 municipalités les plus peuplées	Nbre de naissance 2004 ¹²	Nbre de naissance 2006 ¹³	Rang des municipalités en fonction du nbre de naissances ¹⁴ par rapport à la population totale en 2006	
MRC du Granit				
Lac-Mégantic	58	78	(78 / 5 967) = 0,013	3 **
Lambton	22	13	(13 / 1 623) = 0,008	8
Frontenac	15	17	(17 / 1 622) = 0,010	6
MRC du Val-St-François				
Windsor	58	75	(75 / 5 239) = 0,011	5
Richmond	47	39	(39 / 3 336) = 0,011	5
St-Denis-de-Brompton	37	38	(38 / 3 090) = 0,012	4 **
Stoke	29	24	(24 / 2 708) = 0,008	8
Valcourt	36	33	(33 / 2 349) = 0,014	2
MRC des Sources				
Asbestos	67	5	(5 / 6 819) = 0,0007	9
Danville	31	41	(41 / 4 041) = 0,010	6
Wotton	11	18	(18 / 1 540) = 0,011	5
MRC de Coaticook				
Coaticook	106	101	(101 / 9 204) = 0,010	6
Compton	30	41	(41 / 2 818) = 0,014	2 **
Waterville	13	16	(16 / 1 926) = 0,008	8
MRC de Memphrémagog				
Magog	194	219	(219 / 23880) = 0,009	7
Orford	47	39	(39 / 2 979) = 0,013	3 **
Stanstead	34	27	(27 / 2 957) = 0,009	7
Ste-Catherine-de-Hatley	17	26	(26 / 2 318) = 0,011	5
Eastman	13	16	(16 / 1 585) = 0,010	6
MRC du Haut-St-François				
Cookshire-Eaton	59	59	(59 / 5 004) = 0,011	5
East-Angus	41	36	(36 / 3 357) = 0,010	6
Weedon	27	28	(28 / 2 739) = 0,010	6
Ascot Corner	23	73	(73 / 2 595) = 0,028	1 ***
Ville de Sherbrooke	1 466	1 592	1,592/147 427) = 0,010	6

Solde migratoire interrégional 2006-2007¹⁵

6 MRC rurales de l'Estrie	Granit	Val-St-François	Des Sources	Coaticook	Memphrémagog	Haut-St-François	Sherbrooke
Solde migratoire interrégional 2006-2007	-71	+54	+13	-12	+424	+81	-254

¹² Naissances, décès et mariages des municipalités, Québec, 2004,

http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/209_2004ak.htm

¹³ Naissances, décès, mariages des municipalités – 2006, mise à jour : 2 octobre 2007.

http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/index.htm, Institut de la statistique du Québec.

¹⁴ Nombre de naissance 2006 / population totale (Estimation de la population des municipalités du Québec au 1er juillet des années 1996 à 2006 selon le découpage géographique au 1er juillet 2006 (fichier Excel 227 ko)

http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/MUN_1996-2006_GEO_01-07-2006.xls, Institut de la statistique du Québec.

¹⁵ Institut de la statistique du Québec, profil de la région 05 Estrie.

Nombre de personnes immigrantes qui habitent l'arrondissement :

Les arrondissements	Nombre de personnes immigrantes ¹⁶	Population totale recensement 2006 ¹⁷	Proportion des personnes immigrantes par rapport à la population totale
de Brompton	140	6 030	2 %
de Fleurimont	1 700	39 270	4 %
de Lennoxville	405	5 400	7,5 %
du Mont-Bellevue	3 620	32 225	11 %
de Rock Forest Saint-Élie & Deauville	970	30 530	3 %
de Jacques-Cartier	2 320	31 135	7,5 %
Ville	9 155	144 595	6 %

Nouveaux immigrants selon les périodes d'immigration : 1996-2000 & 2001 à 2006

Les arrondissements	Population totale des immigrants selon la période d'immigration : 1996 à 2000 ¹⁸	Population totale des immigrants selon la période d'immigration : 2001 à 2006 ¹⁹	% correspondant à la différence entre 1996 à 2000 et 2001 à 2006
de Brompton	10	55 / (+45)	82 %
de Fleurimont	290	590 / (+300)	51 %
de Lennoxville	40	85 / (+45)	53 %
du Mont-Bellevue	685	1 715 / (+1,030)	60 %
de Rock Forest Saint-Élie & Deauville	120	305 / (+185)	61 %
de Jacques-Cartier	295	865 / (+570)	66 %
Ville	1 440	3 615 / (+2,170)	62 % (moyenne)

Nouveaux immigrants selon les périodes d'immigration : 1991-2000 & 2001 à 2006²⁰

Les 6 MRC rurales et les 22 municipalités les plus peuplées	Population totale des immigrants selon la période d'immigration : 1991 à 2000	Population totale des immigrants selon la période d'immigration : 2001 à 2006	La différence entre 1996 à 2001 et 2001 à 2006
MRC du Granit	135	85	- 50
Lac-Mégantic	90	45	-45
Lambton	0	10	+10
Frontenac	10	15	+5
Total :	100	70	-30
MRC Val-St-François	135	25	- 110
Windsor	15	0	-15
Richmond	35	10	-25
St-Denis-de-Brompton	25	0	-25
Stoke	0	0	0
Valcourt	0	0	0
Total :	75	10	-65

¹⁶ Ville de Sherbrooke, Portrait démographique des arrondissements recensement 2006. Préparé par M. Serge Turgeon.

¹⁷ Idem.

¹⁸ Idem.

¹⁹ Idem.

²⁰ Statistique Canada, Recensement 2006, toutes les données. Profil des communautés.

MRC des Sources		70	20	- 50
Asbestos	30		20	-10
Danville	0		0	0
Wotton	0		0	0
Total :	30		20	-10
MRC Coaticook		85	30	- 55
Coaticook	10		10	0
Compton	20		0	-20
Waterville	25		0	-25
Total :	55		10	-45
MRC Memphrémagog		290	275	- 15
Magog	110		180	+70
Orford	10		40	+30
Stanstead	15		10	-5
Ste-Catherine-de-Hatley	0		15	+15
Eastman	25		10	-15
Total :	160		255	+95
MRC Haut-St-François		65	90	+ 25
Cookshire-Eaton	15		10	-5
East-Angus	0		0	0
Weedon	15		15	0
Ascot Corner	0		15	
Total :	30		40	-5
Total:		780	525	- 255

Faits saillants de l'analyse socio-démographique dans la Ville de Sherbrooke

Population totale selon années de recensement :

Les arrondissements de Lennoxville et de Jacques Cartier ont connu les hausses de population les plus importantes (10% chacune).

Population selon le groupe d'âge 0-4 ans :

Ce sont dans les arrondissements de Fleurimont (1 845) et Rock-Forest- St-Élie-Deauville (2 060) que le nombre d'enfants dans la catégorie d'âge 0-4 ans sont les plus importants.

Ce sont dans les arrondissements de Brompton (6,5 %) et de Rock-Forest- St-Élie-Deauville (6,7 %) que la proportion des enfants 0-4 ans est la plus importante.

Le groupe d'âge 0-4 ans a augmenté de 9 % dans l'arrondissement de Brompton entre 2001 et 2006; cette augmentation est 5 % plus élevée que dans les arrondissements de Lennoxville (4 %) et de Rock-Forest- St-Élie-Deauville (4 %) qui ont aussi connu des hausses importantes.

Nouveaux immigrants selon les périodes d'immigration : 1996-2001 et 2001 à 2006

L'immigration continue d'avoir un impact important sur la démographie à Sherbrooke.

Pour l'année 2006, ce sont 1 173 immigrants (région projetée d'immigration) qui se sont installés dans la région²¹ :

- Selon le Ministère de l'Immigration et Communautés culturelles,²² environ 50 % des immigrants qui arrivent en région vont habiter dans la municipalité considérée comme le pôle régional (Sherbrooke);
- Ce nombre correspond à 2,6 % de l'immigration totale pour le Québec en 2006 (44 681);
- Le gouvernement du Québec prévoit augmenter à 55 000 le nombre d'immigrants par année pour l'année 2010;
- Les nouveaux arrivants sont jeunes. Au quatrième trimestre de 2007, 7 immigrants sur 10 (72 %) ont moins de 35 ans, 19,9 % ont de 35 à 44 ans et seulement 8,2 % sont âgés de 45 ans et plus;
- Sept immigrants sur 10 (70,2 %), admis au cours du quatrième trimestre de cette année (2008) ont déclaré avoir l'intention de s'installer sur l'île de Montréal. Les autres principales régions de destination sont la Montérégie (5,8 %), la Capitale-Nationale (4,9 %) et Laval (4,2 %).²³

Nouveaux immigrants selon les périodes d'immigration : 1996-2000 et 2001 à 2006

Les arrondissements Mont-Bellevue (1 030) et Jacques-Cartier (570) sont ceux qui ont accueilli le plus d'immigrants entre les années 1996-2000 et 2001-2006.

Faits saillants de l'analyse socio-démographique dans les 6 MRC rurales de l'Estrie

La population des 6 MRC rurales :

La population de la MRC Memphrémagog, avec une augmentation de 25 %, est celle qui a connu la hausse la plus importante.

Les municipalités d'Orford (25%), Sainte-Catherine-de-Hatley (17,7%) et d'Eastman (12,9 %), sont parmi les municipalités de l'Estrie qui ont connus les hausses les plus importantes.

La MRC Memphrémagog, avec un solde migratoire interrégional 2006-2007 de plus de 424 habitants²⁴, se démarque de toutes les autres MRC de la région.

La MRC des sources, avec une diminution de 8,9 % de sa population, est la celle des 7 MRC de la région qui a vu sa population totale diminuée entre 2001 et 2006.

²¹ Bulletin statistique trimestriel sur l'immigration permanente au Québec, 4^e trimestre 2007, Direction de la recherche et de l'analyse prospective 2008-02-25, Ministère de l'Immigration et Communautés culturelles (MICC), p. 6.

²² Rencontre avec Christine Ouellet du MICC le 25 mars 2008;

²³ Bulletin statistique trimestriel sur l'immigration permanente au Québec, 4^e trimestre 2007, Direction de la recherche et de l'analyse prospective 2008-02-25, Ministère de l'Immigration et Communautés culturelles (MICC), p. 2.

²⁴ Institut de la statistique du Québec, profil de la région 05 Estrie.

Nombre de naissances²⁵ par rapport à la population totale en 2006 :

Ascot Corner a un taux de naissance (2006) très important. La municipalité se démarque de toutes les autres analysées :

- Avec une croissance de sa population de 10% entre 2001 et 2006 la municipalité se trouve au 5^e rang des municipalités analysées.

Asbestos a un taux de naissance (2006) beaucoup plus faible que les 23 autres municipalités analysées.

La municipalité de **Danville** a subi une diminution de sa population de 6 % entre 2001 et 2006. C'est la diminution la plus importante des 24 municipalités analysées.

Les municipalités **d'Orford** (25 %) et de **Saint-Denis-de-Brompton** (20 %) ont connu les croissances de population les plus importantes entre 2001 et 2006.

Selon l'institut de la statistique du Québec²⁶ (les tendances observées par rapport aux naissances)

Le nombre de naissances augmente à 82 100 en 2006, selon des données encore provisoires, en regard de 76,300 en 2005 (tableau 2.1). Il s'agit d'une augmentation importante de près de 8 %. Des résultats préliminaires permettent de penser que le nombre de naissances poursuit sa croissance en 2007, mais à une vitesse moindre. On estime qu'il y aura environ 84 000 nouveau-nés en 2007, soit 2 % de plus qu'en 2006.

L'indice synthétique de fécondité atteint 1,62 enfant par femme en 2006, en regard de 1,52 en 2005 et de 1,48 en 2004.²⁷

Au Québec, le nombre moyen d'enfants par femme est passé sous le seuil de remplacement des générations – 2,1 enfants par femme.

L'âge moyen à la maternité atteint 29,5 ans en 2006, en regard de 29,4 ans en 2005 et de 28,5 ans en 2000, ce qui va dans le sens de la hausse observée depuis trois décennies.²⁸

Il est plus hasardeux de savoir quelle sera la descendance finale des femmes de la génération 1971-1972. Au moment de leur 35^e anniversaire, ces femmes avaient donné naissance à 1,47 enfant en moyenne. Le maintien des taux actuels porterait leur descendance finale à 1,69 enfant par femme.²⁹

²⁵ Nombre de naissance 2006 / population totale (Estimation de la population des municipalités du Québec au 1er juillet des années 1996 à 2006 selon le découpage géographique au 1er juillet 2006 (fichier Excel 227 ko) http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/MUN_1996-2006_GEO_01-07-2006.xls, Institut de la statistique du Québec.

²⁶ Institut de la statistique du Québec, Bilan démographique du Québec, Édition 2007, p.25, <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/pdf2007/Bilan2007.pdf>

²⁷ Idem.

²⁸ Idem.

²⁹ Idem. P.35

Partie V Les constructions domiciliaires en Estrie

Plan du périmètre d'urbanisation des zones prioritaires de développement de la Ville de Sherbrooke :

(consulter l'annexe 7 pour le détail zones prioritaires de développement à Sherbrooke)

En consultant l'annexe 7, on peut observer les zones de développement priorisées qui sont identifiées par la couleur rouge. Ces zones se retrouvent principalement dans les trois arrondissements, soit Fleurimont, Jacques-Cartier et Rock-Forest, St-Élie, Deauville. Ce sont dans ces trois arrondissements que le développement domiciliaire se fera de façon plus intensive au cours des prochaines années.

Le développement domiciliaire des 6 MRC rurales de l'Estrie :

(consulter l'annexe 8 pour connaître les questions demandées aux aménagistes des 6 MRC rurales de l'Estrie concernant la planification du développement domiciliaire)

MRC DE MEMPHRÉMAGOG							
Nouvelles constructions							
	2003	2004	2005	2006*	2007*	Total	%
AUSTIN	28	25	19	24	38	134	5,33 %
AYER'S CLIFF	10	5	22	3	7	47	1,87 %
BOLTON-EST	22	32	16	26	9	105	4,18 %
EASTMAN	24	36	36	27	23	146	5,81 %
HATLEY	7	2	9	7		25	0,99 %
HATLEY CANTON	25	20	11	11	12	79	3,14 %
MAGOG	243	278	282	178	94	1075	42,76 %
NORTH HATLEY	7	4	1	1	4	17	0,68 %
OGDEN	8	10	12	7	6	43	1,71 %
ORFORD CANTON	77	79	61	92	78	387	15,39 %
POTTON	31	34	27	43	7	142	5,65 %
STANSTEAD	6	4	1	7	4	22	0,88 %
STANSTEAD CANTON	13	11	4	23	3	54	2,15 %
ST-BENOÎT-DU-LAC						0	0,00 %
<u>STE-CATHERINE-DE-HATLEY</u>	31	36	19	16	23	125	4,97 %
ST-ÉTIENNE-DE-BOLTON	11	11	24	3	16	65	2,59 %
STUKELY-SUD	18	4	4	6	16	48	1,91 %
	561	591	548	474	340	2514	100,00 %

Source : Cadrin & Morin Roy (pour Ville de Stanstead)

MRC de Coaticook

Ville de Coaticook :

- Il y a environ 25 nouvelles unités unifamiliales par année;
- 97 % du zonage de la MRC est considéré comme agricole;

Municipalité de Compton :

- De 2001 à 2007, il y a eu 11 permis de construction résidentiels émis. Ces nouvelles constructions correspondent à 34 nouveaux logements;

MRC du Val-St-François

Saint-Denis de Brompton :

- Beaucoup de développement;
- C'est à proximité de Sherbrooke;
- Pour l'année 2007, 51 permis ont été délivrés. Principalement de l'unifamiliale;
- Au cours des 3 dernières années, ce sont plus de 135 permis de construction qui ont été émis;

MRC des Sources

Saint-Camille :

- Potentiel pour la construction de 20 fermettes;
- 6 ont déjà été construites;

Asbestos :

- Parc de logement le plus important;
- Projet de développement près de terrain de golf (Projet sur 5 ans);

Partie VI Recommandations du comité de travail régional sur le développement des places additionnelles – Objectif 1 du PRA

Le comité de travail régional a effectué un travail rigoureux de collecte de l'information et d'analyse pour arriver à identifier des priorités de développement. Toutefois, une connaissance fine du territoire et des enjeux ne peut se traduire dans un rapport. Ainsi, la région de l'Estrie revendique la nécessité de confier un rôle à la CRÉ de l'Estrie pour l'analyse et le choix des projets qui seront déposés à l'initiative d'organisations du milieu estrien.

Le comité de travail régional estime que les critères mis de l'avant pour le déploiement des nouvelles places en service de garde par le Ministère sont pertinentes, en particulier :

- l'accueil d'un plus grand nombre de poupons;
- le développement de places en milieu de travail;
- mieux répondre aux besoins des familles immigrantes.

Le comité de travail recommande également de favoriser le développement de places pour les familles en milieu défavorisé.

Le comité régional s'est également entendu pour que les places qui seront accordées à la région soient attribuées aux projets qui :

- pourraient consolider leur santé financière par l'augmentation de leur offre de service;
- ont un dossier de qualité exemplaire;
- ont développé des partenariats avec des organismes de la communauté;
- pourront démontrer qu'ils sont en mesure de développer leur projet dans un court délai.

Priorités de développement

- 1- Le développement de places poupons est une priorité transversale.
- 2- Le développement de places en installation doit être privilégié.

Clientèles priorisées :

- Places poupons et places en installation dans l'arrondissement de Fleurimont de la Ville de Sherbrooke;
- Places poupons et places en installation dans l'arrondissement Rock-Forest-St-Élie-Deauville de la ville de Sherbrooke;
- Places poupons, places en installation³⁰ dans l'arrondissement du Mont-Bellevue de la ville de Sherbrooke;
- Places en milieu de travail ou d'études dans la ville de Sherbrooke;
- Places poupons et places en installation pour desservir les familles de la municipalité d'Ascot Corner;
- Places poupons et places en installation pour desservir les familles de la municipalité de St-Denis-de-Brompton;
- Des places poupons et en installation pour les familles des MRC de Memphrémagog, de Coaticook et du Granit;
- Dans les territoires des MRC rurales, le développement doit s'accompagner d'une réflexion sur la modulation de l'offre en complémentarité, notamment avec les services de garde en milieu scolaire. La dimension de l'offre de services en milieu rural apporte une réflexion qui dépasse le mandat du premier objectif du PRA.

³⁰ Avis d'intention de l'Université de Sherbrooke de développer de nouvelles places en service de garde (Annexe 10)

Argumentaire des clientèles priorisées

Les membres du comité régional ont identifié trois arrondissements de la Ville de Sherbrooke comme étant des secteurs où des nouvelles places en service de garde doivent être attribuées.

Les arrondissements où le développement est prioritaire	Les principales raisons qui motivent ce choix
Arrondissement Fleurimont :	1. Selon l'indice de défavorisation de 2001, ³¹ l'arrondissement Fleurimont présente des secteurs où les indices de défavorisation sociale et matérielle sont très importants;
	2. Selon le schéma d'aménagement de la Ville de Sherbrooke, un des trois secteurs prioritaires de développement domiciliaire est l'arrondissement Fleurimont;
	3. En juin 2007, la multinationale américaine <i>Charles River</i> annonçait qu'elle décidait de s'implanter dans le parc biomédical de Sherbrooke, voisin du CHUS de Fleurimont. ³² L'entreprise pourrait créer jusqu'à 1 000 emplois à Sherbrooke. ³³ <ul style="list-style-type: none">• Partenariat potentiel avec le milieu de travail;
	4. Différents promoteurs immobiliers projettent de développer des projets résidentiels et commerciaux; ^{34 35}
	5. Le nombre d'immigrants dans cet arrondissement a plus que doublé entre la période d'immigration 1996-2000 et 2001-2006 (290 à 590);
	6. La municipalité d'Ascot Corner qui se trouve dans la MRC du Haut-St-François se situe à quelques kilomètres (10 km) de l'arrondissement Fleurimont; <ul style="list-style-type: none">• La municipalité d'Ascot Corner a vu sa population augmentée de 10% entre 2001 et 2006.

³¹ Site du Ministère de la Santé et des Services sociaux, indice de défavorisation, http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/atlas/index.php?id_carte=11

³² Plante, Claude, Charles River choisit Sherbrooke, La Tribune 19 juin 2007, p.A3.

³³ Bombardier, David, Un projet de 140 M\$ lancé cette semaine, La Tribune, 28 août 2007, p. A3.

³⁴ Bombardier, David, Nouveau pôle commercial 12^e Avenue?, La Tribune, 23 octobre 2007, p. 3.

³⁵ Bombardier, David, 64 condos de luxe près du CHUS Fleurimont, La Tribune, 18 février 2008, p.7.

Les arrondissements où le développement est prioritaire	Les principales raisons qui motivent ce choix
<p>Arrondissement Rock-Forest, St-Élie, Deauville</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Selon le schéma d'aménagement de la Ville de Sherbrooke, un des trois secteurs prioritaires de développement domiciliaire est l'arrondissement Rock-Forest, St-Élie, Deauville; 2. La proportion des enfants 0-4 ans par rapport à la population totale de l'arrondissement est la plus importante des 6 arrondissements de Sherbrooke 6,7% (2,060 / 30,530); 3. Le nombre d'immigrants qui se sont installés dans l'arrondissement a augmenté de 61% (120 à 305) entre 1996-2000 et 2001-2006; 4. Les municipalités de Magog et St-Denis-de-Brompton connaissent des augmentations de leur population et elles se trouvent à proximité de l'arrondissement.
<p>Arrondissement Mont-Bellevue</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Selon l'indice de défavorisation de 2001³⁶ l'arrondissement du Mont Bellevue présente des secteurs où les indices de défavorisation sociale et matérielle sont très importants; 2. La population de l'arrondissement a augmenté de 4% entre 2001 et 2006 (30,880 à 32,923); 3. Dans cet arrondissement que l'on retrouve la proportion de personnes immigrantes la plus importante de la Ville 11% (3,620 / 32,225); 4. La plupart des personnes immigrantes (réfugiés) vont s'établir dans cet arrondissement.

³⁶ Site du Ministère de la Santé et des Services sociaux, indice de défavorisation,
http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/atlas/index.php?id_carte=11

Les MRC rurales de la région 05

Les membres du comité régional ont identifié trois MRC rurales où des nouvelles places en service de garde doivent être attribuées.

Les MRC où le développement est prioritaire :	Les principales raisons qui motivent ce choix :
MRC de Memphrémagog	1. La situation du manque de places a été identifiée comme problématique et se vérifie par l'importance des noms sur les listes d'attente;
	2. Selon les chiffres du Ministère de la Famille ³⁷ le taux de couverture en installation serait de 68,8% et en milieu familial il serait de 92% ; L'offre de service serait inadéquate en fonction de la population;
	3. La population de la MRC a fait un bond de 7,2% entre 2001 et 2006;
	4. La perspective démographique (2026/2001) de la MRC annonce une augmentation de la population de 25,2%; Cette perspective est la plus importante de l'Estrie;
	5. La MRC a une population de 45,310 habitants. Ce nombre correspond à plus du double de la population de la MRC Coaticook (18,467). Pourtant la MRC Memphrémagog n'a que 368 places supplémentaires à offrir à sa population;
	6. Les populations d'Orford (25%), de Ste-Catherine-de-Hatley (17,7%) et d'Eastman (12,9%) ont connu d'importantes hausses entre 2001 et 2006;
	7. De plus en plus d'immigrants choisissent cette MRC;
	8. Selon l'indice de défavorisation de 2001 ³⁸ la ville de Magog présente des secteurs où les indices de défavorisation sociale et matérielle sont très importants;
	9. La crise manufacturière est sévère à Magog. ^{39 40 41}

³⁷ Rapport entre les places existantes en service de garde régis et l'estimation des places requises par territoire de bureau Coordonnateur de la région Estrie (05). État de situation au 30 septembre 2007. **Tableau B-05 Régional**.

³⁸ Site du Ministère de la Santé et des Services sociaux, indice de défavorisation,

http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/atlas/index.php?id_carte=11

³⁹ Gagnon, Jean-François, CSBS sur le point de fermer ses portes, 10 avril 2008, p. 3

⁴⁰ Albert Bérubé, "Bellemare a raison...", La Tribune, 4 avril 2008, p. 4.

⁴¹ Gagnon, Jean-François, Dur contexte pour une embellie rapide, La Tribune 8 février 2008, p. 4

Les MRC où le développement est prioritaire :	Les principales raisons qui motivent ce choix
MRC du Granit	<ol style="list-style-type: none"> <li data-bbox="618 306 1435 422">1. Selon les chiffres du Ministère de la Famille⁴² le taux de couverture en installation serait de 36,4% et il serait de 118,5% en milieu familial; <li data-bbox="618 453 1435 548">2. La population de la MRC bénéficie de seulement 3 installations sur tout le territoire; L'offre de service serait inadéquate en fonction de la population; <li data-bbox="618 558 1435 632">3. La population de la MRC est passée de 21,830 en 2001 à 22,342 en 2006, ce qui correspond à une hausse de 2,3%; <li data-bbox="618 663 1435 800">4. Selon le décret de population du Québec pour 2008, adopté par l'Assemblée Nationale du Québec, cette MRC subit l'augmentation de la population la plus importante des 6 MRC rurales de l'Estrie avec 3,8%;⁴³ <li data-bbox="618 810 1435 884">5. La perspective démographique (2026/2001) de la MRC annonce une augmentation de la population de 8,7%; <li data-bbox="618 978 1435 1073">6. En février 2008, l'entreprise Bestar qui emploie 232 personnes à Lac-Mégantic, annonçait des investissements de 3,5 millions ce qui permettraient de consolider les emplois;⁴⁴ <li data-bbox="618 1146 1435 1283">7. La ville de Lac-Mégantic a enregistré 78 naissances en 2006. Ce nombre de naissance par rapport à la population totale de la municipalité lui procure un taux de naissance fort intéressant.

⁴² Rapport entre les places existantes en service de garde régis et l'estimation des places requises par territoire de bureau Coordonnateur de la région Estrie (05). État de situation au 30 septembre 2007. **Tableau B-05 Régional.**

⁴³ Gougeon, François, L'Estrie s'accroît surtout grâce à Sherbrooke, La Tribune, 19 janvier 2008, p. A4.

⁴⁴ Martel, Ronald, Investissement de 3,5 millions \$ à Lac-Mégantic De l'aide pour moderniser Bestar, La Tribune, 22 février 2008, p. 17

Les MRC où le développement est <u>prioritaire</u> :	Les principales raisons qui motivent ce choix :
MRC Coaticook	1. Selon les chiffres du Ministère de la Famille ⁴⁵ le taux de couverture en installation serait de 61,5% et il serait de 147% en milieu familial;
	2. Lors d'une rencontre avec les membres du comité de la politique familiale de la MRC, il a été clairement identifié que le manque de places en service de garde dans la MRC;
	3. La perspective démographique (2026/2001) de la MRC annonce une augmentation de la population de seulement 0,5%;
	4. La municipalité de Compton a enregistré 39 naissances en 2006. Ce nombre de naissance par rapport à la population totale de la municipalité lui procure un taux de naissance favorable;
	5. La crise manufacturière est sévère à Coaticook. ⁴⁶

Partie VII Recommandations du comité de travail régional sur l'accès à l'information sur les services de garde – Objectif 2 du PRA

Le Regroupement des Centres de la Petite Enfance des Cantons de l'Est (RCPECE) offre déjà depuis l'an 2000 aux parents de l'Estrie un système d'affichage des places disponibles sur son site web. Ce site et son système d'affichage sont consultés par environ 2 000 personnes par mois.

Le taux élevé de réponses au questionnaire sur les besoins des parents qui était accessible via le site web du Regroupement pendant 3 semaines, nous porte à croire que ce moyen de communication est efficace.

Les parents qui ont répondu au questionnaire ont identifié que la création d'un système centralisé pour la gestion des listes d'attente s'inspirant des modèles déjà en opération dans d'autres régions devrait être créé en Estrie.

De même, la majorité des gestionnaires de CPE qui ont répondu au questionnaire ont identifié que la création d'un système centralisé pour la gestion des listes d'attente s'inspirant des modèles déjà en opération dans d'autres régions devrait être créé en Estrie.

⁴⁵ Rapport entre les places existantes en service de garde régis et l'estimation des places requises par territoire de bureau Coordonnateur de la région Estrie (05). État de situation au 30 septembre 2007. **Tableau B-05 Régional**.

⁴⁶ Fisette, Gilles, Cabico réduit ses effectifs pour la 3e fois en un an, La Tribune, 22 janvier 2008, p. A3

De plus, on a noté la complexité, pour les parents, d'inscrire le nom de leur enfant sur les listes d'attente d'un service de garde de Sherbrooke étant donné le grand nombre de services de garde à contacter, ainsi que la complexité de faire le suivi de l'état d'avancement du nom de leur enfant sur les différentes listes d'attente.

Le temps requis par les services de garde pour la gestion de leurs listes d'attente est important.

Des expériences concluantes de gestion centralisée des listes d'attente ont été démontrées dans d'autres régions du Québec.

En conséquence, le comité régional propose la création d'un système centralisé pour la gestion des listes d'attente pour la région de l'Estrie.

Cette recommandation du comité régional repose sur une participation importante des services de garde de la région afin de réellement faciliter la démarche d'inscription des parents sur les listes d'attente.

Cette recommandation du comité régional est intimement liée à une contribution importante du Ministère de la Famille et des Aînés pour la mise sur pied du système de gestion centralisé des listes d'attente.

Partie VIII Conclusion

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que la CRÉ de l'Estrie a décidé, en novembre 2007, d'accepter le mandat de réaliser le Plan régional d'accessibilité (PRA) aux services de garde pour la région de l'Estrie qui lui confiait le ministère de la Famille et des Aînés.

La CRÉ de l'Estrie savait qu'elle pouvait compter sur d'excellents partenariats dans la région et c'est un des critères qui l'a motivé à relever ce défi. Cette bonne relation avec le milieu a permis de mettre sur pied rapidement un comité régional chargé de faire les recommandations au ministère de la Famille et des Aînés sur les priorités de développement des nouvelles places.

Nous souhaitons que la région se voie accorder les places en service de garde qui lui permettra de hausser la qualité de son offre de service pour les parents de l'Estrie.

Annexe 1

Comité régional / Plan régional d'accessibilité aux services de garde

1	Martine Staehler	Directrice	RCPECE (Regroupement des CPE des Cantons de l'Est)	
2	Lyne Juneau		CSSS / Sherbrooke	
3	Yvette Benjamin		CSSS / milieu rural	Val Saint-François
4	Lise Dubord		Ville de Sherbrooke	Département d'urbanisme
5	Diane Lauzon Rioux	Directrice générale	Municipalité rurale	East-Hereford MRC Coaticook
6	Anne-Marie Poirier	Directrice	Organismes communautaires famille	Naissance Renaissance Estrie
7	Chantal Laventure		CPE – bureau coordonnateur	Enfant-Do – Magog
8	Claire Poisson		CPE – installation	Chez les amis
9	Marlène Carbonneau		CPE – Milieu familial	
10	Caroline Duchesne		Parent utilisateur	
11	René Gendron	Directeur général	Employeur	Maison régionale de l'Industrie
12	Céline Dostie		CEGEP	Département service de garde
13	Marie-Hélène Wolfe	Directrice	CRÉ Estrie	
14	Annie Saint-Germain	Conseillère en développement et concertation	Ministère de la Famille et des Aînés	Direction territoriale Sud
15	Judith Laflamme	Responsable des communications	RCPECE	
16	David Bureau	Chargé de projet	CRÉ Estrie	

Annexe 2

Rencontres de consultation auprès des intervenants régionaux

Liste des rencontres de consultations effectuées

1. Mercredi 16 janvier - 1^{re} rencontre comité régional / Plan régional d'accessibilité
2. Mardi 22 janvier - 1^{ère} rencontre table des gestionnaires des CPE de l'Estrie
3. Mercredi 23 janvier - Rencontre ministère Famille et des Aînés à Québec
4. Lundi 4 février - Rencontre avec L. Dubord Ville de Sherbrooke / Aménagement
5. Jeudi 7 février - Rencontre avec comité politique familiale/ MRC Coaticook
6. Jeudi 14 février - Rencontre organismes communautaires Famille / Estrie
7. Mardi 19 février - Rencontre avec comité politique familiale/ Ville de Sherbrooke
8. Mardi 11 mars - 2^e rencontre table des gestionnaires des CPE de l'Estrie
9. Mardi 11 mars - Lancement du questionnaire sur internet pour les parents de l'Estrie
10. Vendredi 14 mars – 2^e rencontre comité régional / Plan régional d'accessibilité
11. Mardi 25 mars - Rencontre avec ministère Immigration et des Communautés culturelles (MICC) / Statistiques sur l'immigration en Estrie
12. Jeudi 27 mars - Rencontre avec les membres du Comité d'action locale de Magog
13. Jeudi 27 mars - Rencontre avec les gestionnaires des CPE du Val-St-François
14. Lundi 31 mars - Rencontre avec les membres de la Table régionale d'intégration des enfants handicapés de l'Estrie
15. Mercredi 2 avril - Rencontre avec les membres du SAFRIE (Soutien aux familles réfugiées et immigrantes de l'Estrie)
16. Jeudi 3 avril - Rencontre avec les gestionnaires des CPE de Sherbrooke

17. Mardi 8 avril - Rencontre Centre pour femmes immigrantes de Sherbrooke
18. Vendredi 11 avril - 3^e rencontre comité régional / Plan régional d'accessibilité

Annexe 3

Listes des personnes contactées et des différentes démarches entreprises

Clientèles particulières :

1. Mona Grenier – Syndicat des femmes agricultrices Estrie;
 - Lors de la période des récoltes, il faudrait que les heures d'ouverture des services de garde soient plus longues;
2. Diane Gravel - Programme Famille - École - Communauté - Commission scolaire Hauts-Cantons;
 - Connaître leur intérêt à développer des partenariats entre Commission scolaire et service de garde 0-5 ans en milieu rural;

Les services de garde et les milieux de travail et d'études :

3. Mike Broadhurst – Charles River Sherbrooke;
 - Connaître l'intérêt de Charles River à développer des places en service de garde;
 - Charles River est une multinational dans le secteur pharmaceutique;
4. Jacques Legault – Université de Sherbrooke;
 - Connaître l'intérêt de l'Université de Sherbrooke à développer de nouvelles places service de garde;
5. Michel Caron – Université Bishop's
 - Connaître l'intérêt de l'Université de Sherbrooke à développer de nouvelles places service de garde ;
6. René Gendron – Maison régionale de l'industrie;
 - Faire parvenir aux industries membres de l'organisation un questionnaire afin de connaître leur intérêt à développer un partenariat avec un service de garde pour offrir des places à leurs employés;
7. Stéphane Shannon – Agence de la Santé et des Services sociaux de l'Estrie;
 - Connaître l'intérêt de l'Agence de santé et des services de l'Estrie à développer un partenariat avec un service de garde pour offrir des places à ses employés;

Le développement domiciliaire et démographique des 7 MRC de l'Estrie :

8. Hugues Ménard – MRC Coaticook;
 - Connaître les projets de développement domiciliaire dans la MRC;
9. Nathalie Laberge – MRC Haut-St-François;
 - Connaître les projets de développement domiciliaire dans la MRC;
10. Patrice Gagné – MRC du Granit;
 - Connaître les projets de développement domiciliaire dans la MRC;
11. Steve Otis – MRC Memphrémagog;
 - Connaître les projets de développement domiciliaire dans la MRC;
12. Karine Bonneville – MRC du Val-St-François;
 - Connaître les projets de développement domiciliaire dans la MRC;

13. Caroline Marchand – MRC des Sources;
 - Connaître les projets de développement domiciliaire dans la MRC;
14. Nikol Forgues – Ville d'Asbestos;
 - Connaître les projets de développement domiciliaire dans la MRC;
15. Serge Turgeon – Ville de Sherbrooke
 - Statistique par arrondissement;

Annexe 4

Compilation des résultats du questionnaire aux parents

- 14,756 enfants 0-4 ans en Estrie⁴⁷;
- 7,891 enfants 0-4 ans fréquentent les services de garde régis en Estrie⁴⁸;
 - Milieu familial ou installation;
- 53 % des enfants de l'Estrie fréquente les services de garde régis;
 - Milieu familial ou installation;
- 527 sondages répondus totaux.

- **375 sondages répondus MRC Sherbrooke (71 %)**
- 4,625 enfants 0-4 ans fréquentent les services de garde régis à Sherbrooke;
- 59 % des 7,891 enfants 0-4 ans qui fréquentent les services de garde régis sont à Sherbrooke;
 - 32 Brompton (9 %)
 - 62 Fleurimont (17 %)
 - 8 Lennoxville (2 %)
 - 80 Mont-Bellevue (21 %)
 - 134 Rock Forest-St-Élie-Deauville (36 %)
 - 57 Jacques-Cartier (15 %)
 - **Total : (100 %)**

- **66 sondages répondus MRC Memphrémagog (13%)**
 - 42 Magog; (64%)
 - 8 Orford; (12 %)

- **39 sondages répondus MRC Granit (7 %)**
 - 21 Mégantic; (54 %)
 - 2 Frontenac; (0,05 %)

- **9 sondages répondus MRC Coaticook (2 %)**
 - 3 Coaticook;
 - 4 Compton;

- **21 sondages répondus MRC VSF (4%)**
 - 6 Windsor;
 - 3 Richmond;
 - 2 Saint-Denis-de-Brompton;

⁴⁷ Rapport entre les places existantes en service de garde régis et l'estimation des places requises par territoire de bureau Coordonnateur de la région Estrie (05). État de situation au 30 septembre 2007. Tableau C-05.

⁴⁸ Idem. Tableau B 5 Régional.

- **16 sondages répondus MRC HSF** **(3%)**
 - 4 Cookshire-Eaton;
 - 2 East Angus;
 - 4 Weedon;

- **1 sondage répondu MRC des Sources** **(0,002 %)**

Pour tous les 1ers enfants :

- Actuellement, mon enfant ne fréquente pas de service de garde à 7 \$ par jour, mais son nom est inscrit sur une ou plusieurs liste(s) d'attente;
 - 103 (21 %)
- Actuellement, mon enfant fréquente un service de garde à 7 \$ par jour et son nom est inscrit sur une ou plusieurs listes d'attente;
 - 102 (21 %)
- Actuellement, mon enfant fréquente un service de garde à 7 \$ par jour et son nom n'est pas inscrit sur aucune liste d'attente;
 - 243 (50 %)
- Notre enfant n'est pas né. - Son nom est sur une ou plusieurs listes d'attente;
 - 24 (5 %)
- Notre enfant n'est pas né. - Son nom n'est pas sur une liste d'attente.
 - 10 (3 %)

- **Total : 482** **(100 %)**

Pour les 2es enfants :

- Actuellement, mon enfant ne fréquente pas de service de garde à 7 \$ par jour, mais son nom est inscrit sur une ou plusieurs liste(s) d'attente;
 - 75
- Actuellement, mon enfant fréquente un service de garde à 7 \$ par jour et son nom est inscrit sur une ou plusieurs listes d'attente;
 - 28
- Actuellement, mon enfant fréquente un service de garde à 7 \$ par jour et son nom n'est pas inscrit sur aucune liste d'attente;
 - 72
- Notre enfant n'est pas né. - Son nom est sur une ou plusieurs listes d'attente;
 - 7
- Notre enfant n'est pas né. - Son nom n'est pas sur une liste d'attente.
 - 13

De façon générale, identifiez quels sont les critères les plus importants dans le choix d'un service de garde pour votre ou vos enfants 0-5 ans. Identifiez les 3 critères les plus importants.

1. 334 Un service de garde à proximité de mon domicile;
2. 136 Un service de garde à proximité de mon milieu de travail;
3. 284 Un service de garde qui offre une plage horaire qui correspond à mes besoins; (16)
4. 63 Un service de garde de garde qui offre du temps partiel;
5. 75 Un service de garde qui offre un régime alimentaire qui correspond à mes besoins;
6. 114 Un service de garde qui offre un type de pédagogie qui correspond à mes besoins;
7. 4 Un service de garde qui offre des services spécialisés pour les enfants ayant des handicaps – INTELLECTUEL;
8. 4 Un service de garde qui offre des services spécialisés pour les enfants ayant des handicaps – PHYSIQUE;
9. 89 Un service de garde en milieu familial;
10. 140 Un service de garde en installation;
11. 39 Je n'ai pas de préférence, tout ce que je cherche c'est une place à 7\$;
12. 32 Autres:
 - Un service de garde où les enfants vont à l'extérieur;
 - Éducatrice compétente et qui aime son travail;
 - Pour les personnes qui travaillent dans les magasins, donc après 18 h;
 - Le nombre de semaines de fermeture (vacances) par année (max.3);
 - Nourriture saine, notre enfant doit sortir dehors chaque jour;
 - Ayant du personnel qualifié;
 - Propreté des lieux - bonne collaboration avec les éducatrices et gestionnaire;
 - Un CPE où l'implication des parents est valorisée

Les 5 étapes de recherche d'une place en service de garde

1. Obtenir les coordonnées :
 - 328 Cette étape ne me cause pas de problème;
 - 59 Cette étape me cause des problèmes;
 - 39 Pas d'opinion;
 - 24 Autres commentaires.

450 Total

2. Contacter tous les services de garde qui correspondent à mes besoins et inscrire le nom de mon enfant sur les listes d'attente;

- 219 Cette étape ne me cause pas de problème;
- 229 Cette étape me cause des problèmes;
- 0 Pas d'opinion
- 0 Autres commentaires.

448 Total

3. S'informer des politiques d'inscription des services de garde qui correspondent à mes besoins;

- 263 Cette étape ne me cause pas de problème;
- 183 Cette étape me cause des problèmes;
- 0 Pas d'opinion;
- 0 Autres commentaires.

446 Total

4. S'informer des politiques d'admission des services de garde qui correspondent à mes besoins;

- 267 Cette étape ne me cause pas de problème;
- 176 Cette étape me cause des problèmes;
- 0 Pas d'opinion;
- 0 Autres commentaires.

443 Total

5. Faire le suivi des services de garde auprès desquels j'ai inscrit le nom de l'enfant;

- 168 Cette étape ne me cause pas de problème;
- 274 Cette étape me cause des problèmes;
- 0 Pas d'opinion;
- 0 Autres commentaires.

442 Total

Amélioration de la démarche d'inscription des enfants 0-5 ans dans un service de garde à 7 \$ par jour.

1. Lorsque le nom de mon enfant est inscrit sur une ou des listes d'attente, j'apprécierais avoir accès à l'état d'avancement du nom de mon enfant sur les listes d'attente.

- 415 Tout à fait d'accord;
- 4 Pas du tout d'accord;
- 22 Pas d'opinion.

441 Total

2. Actuellement, je ne crois pas que les parents aient une chance égale pour obtenir une place en service de garde 0-5 ans.

- 384 Tout à fait d'accord;
- 17 Pas du tout d'accord;
- 40 Pas d'opinion.

441 Total

Amélioration de la démarche d'inscription des enfants 0-5 ans dans un service de garde à 7 \$ par jour

1. Croyez-vous qu'un système de gestion de liste d'attente s'inspirant du modèle présenté précédemment devrait être créé en Estrie?

- 390 Oui;
- 49 Non

439 Total

2. Dans l'éventualité où une liste d'attente centralisée devrait voir le jour en Estrie, de quelle façon voudriez-vous y accéder pour vous inscrire?

- 30 S'inscrire par téléphone
- 73 S'inscrire par internet;
- 283 S'inscrire par téléphone et par internet;
- 36 S'inscrire en personne dans un service de garde
- 15 S'inscrire en personne au bureau du Regroupement
- 0 Autres méthodes à proposer ?

437 Total

Annexe 5

Commentaires des parents / questionnaire

1. J'ai trouvé dommage de ne pas pouvoir revenir en arrière dans le sondage, car à la question: combien d'enfants avez-vous j'ai répondu 1 mais je suis enceinte alors ma réponse serait deux.
2. Lorsque vous demandez le choix de nos plages horaires, vous nous imposez un choix. Je trouve ça ridicule. Moi, je trouve que les garderies ne sont pas ouverte assez longtemps. Je travaille dans le domaine de la santé et moi, je dois faire des heures supplémentaires, car nous ne pouvons pas quitter tant et aussi longtemps que nous avons des patients à traiter. Qui est censé s'occuper de mon enfant pendant ce temps? Comment le gouvernement qui s'occupe de gérer à la fois le système de la santé et celui des garderies peut exiger que le personnel de la santé soit obligé de travailler des heures où les services de garde sont fermés. Il devient très difficile de concilier travail-famille et si vous continuer d'épuiser ainsi votre personnel (qui n'est pas seulement fatigué de travailler, mais plutôt fatigué d'essayer de trouver des solutions pour ne pas que leurs enfants se retrouvent seuls la maison) les femmes prendront de plus en plus la décision de rester à la maison et croyez-moi ça n'arrangera en rien la situation de pénurie qui s'installe dans nos hôpitaux. Allonger les heures d'ouverture des CPE de quelques heures pourrait améliorer de beaucoup la qualité de vie de nos familles québécoises.
3. Le sondage ne fait pas mention de la difficulté de trouver deux places dans une garderie en même temps, après exemple pour les mamans qui retournent sur le marché du travail. Il est déchirant de devoir séparer frères et sœurs à un si jeune âge ou devoir choisir un service de garde privé, souvent beaucoup plus cher et dont les standards de qualité sont moins élevés.
4. Bonjour, merci de vérifier par un sondage les besoins des parents.
5. Je suis complètement en désaccord avec le principe de la liste unique. Je veux choisir l'endroit où mon enfant passera la majorité de son temps.
6. Il est temps qu'une solution soit trouvée, car c'est un réel casse-tête et cela ajoute un stress supplémentaire lorsqu'on ne sait pas si on va avoir une place et qu'on doit retourner au travail. De plus, je trouve ridicule que nous soyons obligés d'envoyer notre enfant au service de garde sous prétexte de lui réserver sa place lorsque notre congé de maternité n'est pas terminé... c'est un autre point à considérer... Merci
7. Beaucoup de difficulté a trouvé une place en installation pour les jeunes enfants de moins de 2 ans j'ai eu la chance de voir les 2 services et je trouve que les milieux famille ne devraient pas avoir droit plus 1 seul poupon.

- a. Par contre, une solution devra être trouvée, car c'est assez complexe de prendre la liste qui doit bien contenir 150 noms et numéros de téléphone et les faire un a un sans connaître la dame qui s'occupera de notre enfant. Pour ces dames aussi, assurer le suivi de leur liste n'est pas une tâche facile, car comme moi les parents réservent partout pour s'assurer une place et par la suite saute sur la première occasion présentée. Évidemment, les parents ne rappellent pas tous les services de garde pour signaler qu'ils ont enfin trouvé une place.
8. Je trouve que c'est une course un peu folle... déjà que d'avoir un enfant est une chose et courir la garderie est une drôle d'expérience! une liste centralisée pourrait être un excellent outil et ferait gagner du temps aux parents, mais aussi au responsable de milieu de garde.
9. pour suivre des cours de français ou aller à l'école, ce serait bien d'avoir des places réservées dès l'âge de 3 mois
10. Les enfants qui bénéficient de places dans les garderies alors que leurs parents sont sur l'aide sociale, je trouve qu'ils pourraient garder leurs enfants chez eux puisqu'ils ne travaillent pas. Je propose que les places en garderies doivent être offertes aux travailleurs en priorité au lieu de les donner à des gens sur l'aide sociale.

Merci et j'espère que ma demande sera entendue

11. Nous entendons de plus en plus de parents qui offrent des pots de vin pour une place et ça marche. Les éducatrices ou gestionnaires qui les acceptent devraient être dénoncées
12. J'ai présentement deux enfants, une qui va maintenant à la maternelle (même problème pour le service de garde de l'école) et un autre de 3 ans. Je n'ai jamais réussi à avoir une place en CPE puisqu'ils ferment tous, au plus tard à 17 h 30. Je travaille dans un centre d'achat comme gérante (je ne suis sur ment pas la seule) et les magasins ferment à 17 h 30, comme je ne peux être au magasin et aller chercher mes enfants en même temps, il n'a jamais été possible pour moi d'avoir une place pour mes enfants. Mon conjoint travaille dans une usine, le soir (encore moins possible). J'imagine que les parents monoparentaux (homme ou femme) qui travaillent dans des magasins ou dans des endroits ouverts 24 h ne sont pas plus avancés pour obtenir une place en garderie à 7 \$, puisque les places sont extrêmement rares.
13. très bonne idée ce sondage, car il y a un besoin urgent pour les enfants dans les garderies à 7 \$ et surtout dans la catégorie d'âges de 0-18 MOIS

14. Difficile de donner son opinion ou des idées d'améliorations dans ce sondage... Questions souvent fermées.
- a. Par exemple : L'égalité des chances pour se trouver un milieu familial n'est pas là. Pour ma part, j'ai eu l'impression d'avoir plus de chance que les autres : père et mère naturels vivant en couple, éduqués les deux, travaillant les deux, autos, horaire fixe de jour, enfant sans difficulté, fille.
15. je pense qu'il y a beaucoup de chemin à faire pour avoir de la facilité d'accès aux garderies et qu'à certains moments les milieux familiaux laissent à désirer ou bien que les gardiennes ne sont pas assez déterminées d'essayer d'aider réellement l'enfant dans sa démarche d'apprentissage. À la minute où ça va mal, elles peuvent trouver plein de raisons bâtarde pour se débarrasser de l'enfant en question. Personnellement, ça fait 2 fois je me fais faire le coup soit parce que mon enfant refuse de dormir l'après-midi ou bien qu'il a une incompatibilité de caractère avec la gardienne et je commence à me demander si ça vaudrait la peine que je paye le double, mais que mon enfant soit bien.
16. Votre sondage est excellent bravo, mais va-t-il changer quoi que se soit auprès de l'attente qu'il y a présentement moi le nom de mon fils est sur des listes et tout se qu'on a trouvé à me dire est bonne chance, car l'attente est longue. Je retourne travailler en août et je suis découragé, car je ne sais pas si je vais pouvoir envoyer mon fils à la garderie et je ne peux pas me permettre d'être à la maison il y a-t-il un juste milieu????
17. Bonne chance en espérant que cela fasse bouger les choses... Merci
18. Au moment où j'ai appris que j'étais enceinte, j'ai communiqué avec certains centres en garderie pour inscrire mon enfant sur la liste. Malgré mes 20 mois d'avance, personne n'a pu me confirmer une place en garderie. Et ce que je déplore le plus, c'est qu'étant donné que j'ai besoin d'une place en garderie seulement au mois de février, il sera pour moi encore plus difficile, car le renouvellement de la clientèle se fait en septembre. Je vais devoir réellement prévoir ma grossesse la prochaine fois, pour que mon enfant soit en mesure de rentrer en garderie au mois de septembre. Il y a donc peu de flexibilité dans les garderies.
19. Également, je suis persuadée qu'il y a des gens qui sont privilégiés à d'autres. Donc, même si j'ai donné mon nom bien avant d'autres, rien ne m'assure que personne ne passera avant moi.
- C'est vraiment un casse-tête pour nous les nouveaux parents.
20. Il devrait avoir des places disponibles pour les parents étudiants qui ont des horaires très variables et doivent toujours prévoir des frais de garde supplémentaires pour les cours donnés le soir. Ceci n'est pas disponible, même dans les garderies situées sur les campus du cégep ou de l'université.

21. Certaines garderies font une sélection des enfants qu'ils acceptent dans leur établissement. Ce n'est pas la chronologie d'inscription qui détermine l'accès à une place à 7 \$. Et ayant visité certaines places à 7 \$, certaines ne me convenaient pas du tout (ce n'est pas comme si j'allais porter ma voiture, c'est mon enfant et je dois avoir entièrement confiance. La recherche de place à 7 \$ est un processus long et complexe!
22. C'est bien de s'informer auprès des parents. Pour me trouver une place en milieu familial, j'ai fait une trentaine d'appels dans des milieux familiaux différents. 1 seul m'avait rappelée rapidement pour 1 place disponible.
23. En tant que parent, je pense que nous ne pouvons nous permettre de choisir le milieu familial. On prend celui qui nous appelle et qui correspond le plus à nos dates. J'ai dû commencer à envoyer mon garçon à la garderie à l'âge de 9 mois si je voulais garder la place disponible. Comme je n'ai eu qu'un seul appel je n'avais pas vraiment le choix de prendre cette place-là! on est très bien tombé... la place était super. Par contre, j'entends des histoires assez spéciales de parents dans d'autres milieux familiaux. Ce n'est pas toujours de bonnes places, mais comme il y a de grandes listes d'attentes aux bonnes places et bien il faut avoir des contacts pour pouvoir entrer.
24. C'est dommage que ces emplois-là ne soient pas plus valorisés. Je leur lève tout de même mon chapeau, souvent les ressources sont manquantes.
25. Mais malgré tout, il y a de superbes places. Mon fils est à son deuxième milieu familial, le premier a fermé. J'ai aussi eu de la misère à trouver le 2e, mais avec de bons contacts et bien j'ai réussi à avoir la place que je voulais et c'est merveilleux. Les parents qui sont moins organisés et tenaces et bien se retrouvent souvent dans les endroits les moins bien organisés, à mon goût !!
26. merci de prendre le temps de vous informer et à bientôt
27. En espérant que ça puisse faciliter l'accès à un service de garde et surtout que ça puisse créer de nouvelles places, car l'attente est beaucoup trop longue pour la réalité du marché du travail. Les congés de maternité ont une durée de 1 an maximum tandis que l'attente est de 1 an et demi à 2 ans.
28. Bravo pour le sondage, toute fois cela ne laisse pas beaucoup de marge entre pas du d'accord et tout à fait d'accord, souvent on est juste en accord à quelques exceptions près...
29. Merci
30. Bonjour, je demeure à Sherbrooke dans le secteur de St Élie. Je n'ai pas trouvé de service de garde subventionné dans le coin où j'habite. Je reste à St Élie, mais pas au village. Je demeure près de la rue Laliberté. Tous les services de garde que j'ai trouvés à 7 \$ sont au village (et je suis sur une liste d'attente). Il faut avoir des services de garde subventionnés près de mon secteur. Il y a un développement avec beaucoup de jeunes familles.

31. J'espère que ce questionnaire améliorera vraiment la situation des milieux de gardes en Estrie. Je trouve qu'une seule liste d'attente serait bénéfique pour les parents et que tout le monde aurait une chance égale dans les milieux.
32. Excellente idée...maintenant je souhaite que des améliorations soient apportées pour faciliter la démarche menant à une place en garderie. Pas évident pour les parents d'appeler tous les mois, les deux mois, ou les 6 mois pour s'assurer que notre nom demeure sur la liste d'attente. On perd le compte à la longue. Vive un centre d'inscription pour tous.
33. Je crois que les garderies devraient être ouvertes un peu plus tard. Dans mon cas la garderie ferme à 5.30 et je fini de travailler à 5.30 à environ 30 minutes de distance donc ça ne va pas très bien pour être à l'heure et la gardienne n'est pas très souple pour ce qui est de dépasser les heures surtout qu'en plus mon garçon arrive à la garderie à 9.00 le matin. Merci de votre compréhension!!! Bien à vous.
34. IL est très difficile de trouver des places chez les enfants qui doivent fréquenter une garderie après un congé maternité. Il manque de place chez les poupons, c'est ce que j'ai vécu comme expérience et j'ai commencé à chercher pendant ma grossesse
35. Il serait peut-être intéressant de prioriser les enfants des familles dont les deux parents travaillent (ou sont en recherche de) ou à l'étude plutôt que les enfants qui ont un parent à la maison.
36. Pour cette liste centrale, une chose est à prendre en considération : il faut que les parents puissent refuser la place disponible et rester sur la liste pour une prochaine occasion. Une bonne raison : l'enfant est encore un peu jeune et les parents désire le garder 6 mois - 1 an de plus. L'idéal serait un système de gestion reliant toutes les régions du Québec : en cas de déménagement, l'enfant change de région et s'inscrit à la suite des enfants inscrits à la même date.
37. Je trouve l'idée intéressante et je crois que l'on est rendu là en terme d'accessibilité au CPE. Dans mon cas, ce fut très facile, je suis éducatrice et ma fille fréquente le même milieu que moi, mais je sais que je suis parmi les très chanceuses et que pour les parents qui ne sont pas familiers avec les CPE ce doit être tout un casse-tête et surtout très stressant d'avoir une place pour son enfant. J'espère sincèrement que ce projet soit mené à terme. Bonne continuité!
38. Je trouve déplorable d'être à la merci d'une rsg concernant les règles et changements de dernières minutes qui arrivent trop souvent (une semaine de vacance ajoutée aux 5 autres dans l'année ou les dates des vacances qui changent à 2 semaines d'avis ou encore un service qui ouvre ses portes à 6 h 30 quand les premiers enfants arrivent à 8 h...), sous prétexte que ça se passe chez elle, pourquoi les milieux familiaux ne sont pas tenus de respecter les mêmes politiques et règlements que les installations, si c'était le cas, je n'aurais pas besoin de changer d'endroit... les parents sont pris en otage, et nous ne voulons que le bien de nos petits... si je croyais moi-même être qualifiée pour ce travail

je le ferais et je crois que les motifs ne sont pas valables pour tous les gens qui pratiquent ce métier... déplorable je disais !

39. Votre sondage est bien formulé et facile à comprendre il est bien intéressant et je crois que ça peut aider bien des parents qui sont à la recherche de garderie comme moi et qu'ils n'en trouvent pas comme moi le sondage nous redonne de l'espoir à trouver une garderie merci.
40. Prévoir des emplacements bien répartis sur le territoire. Donc près des nouveaux développements résidentiels.
41. Bonjour, suite à mon expérience comme parent à la recherche de place en garderie, j'ai une impression de favoritisme et d'inégalité en rapport aux critères d'admissibilité. Je m'explique. Nous sommes un couple qui habite l'arrondissement Rock Forest... et nous avons des horaires un peu compliqués. Nous cherchons donc une place en garderie à Sherbrooke, car nous y travaillons et nous considérons que c'est la meilleure solution. Nous voulons éviter de payer un surplus, car les heures d'ouverture des CPE sont très strictes et inflexibles. En ayant une place près du travail, la situation risque moins d'arriver. Cependant, les CPE contactés nous informent qu'ils favorisent les familles qui habitent dans le quartier et que nous passerions après eux. Si nous prenons une place dans notre quartier, nous serons contraints de payer un surplus chaque jour. Alors où est l'égalité pour tous avec les garderies à 7 \$/jours?
42. Nous avons eu des jumelles. Étant donné que nous avons 2 enfants du même âge, cela complique pour avoir des places en garderie. J'aimerais que vous pensiez que de plus en plus de familles ont des jumeaux - jumelles. Avec seulement 10 places à la pouponnière nous sommes moins avantagés. On ne décide pas d'avoir des jumelles. La vie est ainsi, mais les complications pour leur trouver un service de garde est plus compliqué.
43. Vous devriez inclure un espace pour les commentaires à chaque question. Je ne suis pas totalement contre un « système de gestion régionale ». Je crois cependant, qu'en tant que parent, il est de ma responsabilité de visiter et de prendre moi-même, sur place, toute l'information pertinente sur les CPE qui m'intéressent. Je ne voudrais pas perdre mon rang sur la « liste d'attente régionale » à cause d'un refus de place à un CPE qui ne me convient pas. Par expérience, au CPE que je fréquente depuis maintenant 4 ans, je n'ai jamais eu connaissance de passe-droit pour obtenir une place en CPE. À l'inverse, j'ai été témoin de quelques passe-droits ailleurs. C'est pourquoi j'ai noté au sondage l'absence d'opinion à ce sujet. Lorsque j'ai fait une « recherche intensive » de CPE pour mon enfant (j'étais enceinte donc 2 ans à l'avance), j'ai dû laisser mon nom sur environ 20 listes d'attente afin de m'assurer d'avoir une place. Sur ces 20, il y en a seulement deux qui avaient une place pour moi et j'ai été chanceuse!!! Faire des téléphones, ce n'est pas cela qui me dérange, c'est le nombre de places très limité en installation qui est choquante et stressante pour les nouveaux parents. Je crois qu'on devrait y mettre tous nos efforts...
44. Il est primordial de régler le problème à l'égard des manques de place dans les CPE. Les enfants représentent le futur, il est grandement important d'y investir toute notre

attention et que ce ne soit plus une question de politique, mais plutôt une question de bien-être des enfants!!!!

45. Enfin une démarche pour nous aider... il y a un sérieux problème pour avoir une place dans un environnement sain pour les poupons en ce moment. Je n'ai pas de place qui me convient pour septembre 2008 pour mon bébé de 10 mois et cela me cause un très grand stress...
46. Bonjour, ma grande fille de 5 ans entre à la maternelle en septembre. Malheureusement pour elle, elle doit arriver à l'école à 7 h et repartir de l'école à 16 h 30. Grosse journée pour une petite puce de 5 ans. Pourquoi que l'argent donné au service de garde de l'école ne pourrait pas être donné à son service de garde en milieu familial? Ainsi, elle pourrait rester au service de garde en milieu familial le matin, pour le dîner et après l'école. En plus, elle pourrait passer l'été avec sa gardienne sans être obligée de se rendre au camp de jour de ma ville. Plusieurs parents partagent cette opinion.
47. J'ai trouvé le sondage bien fait. Il était très clair et les questions simples. Par contre, il y manquait certains sujets. Par exemple : les groupes d'âge d'enfant dans les garderies. Les horaires de garderie. Les menu et activités présentés. J'espère que les problèmes de liste d'attente seront bientôt réglés, car c'est compliqué quand la journée du retour au travail est arrivée. Merci et bonne chance a tous
48. Je trouve ça très dur, car on est sur une liste d'attente, mais on sait très bien que des enfants qui se sont inscrits après notre enfant, passent avant. Ce n'est pas juste du tout. De plus, quand on transmet à une responsable, le nom de notre enfant, elle a le choix ou non de décider de nous appeler (de nous prendre) ou pas. Je trouve ça injuste, car si tu n'as pas de connexion, tu n'as pas de place ou bien tu te retrouves avec une responsable qu'aucun parent ne veut avoir. De plus, tu peux t'inscrire sur une liste et ne jamais pouvoir avoir l'heure juste d'où se trouve le nom de ton enfant sur la liste. C'est la même chose en installation. Tu mets un peu de pression, et là, oups, tout d'un coup, ils viennent de trouver une place pour ton enfant. Nous devrions avoir accès à la liste d'attente sur internet. On pourrait avoir un code qui correspondrait au nom de notre enfant. De cette manière, on pourrait savoir si notre tour s'en vient. Moi j'ai commencé à me chercher une place quand j'étais enceinte de 3 mois. C'est du gros stress ça. Et finalement, j'ai trouvé une affreuse place en milieu familial quand mon enfant avait environ 6 mois. Tu dois téléphoner, téléphoner et harceler les gens pour pouvoir avoir une place pour ton enfant. Pourquoi est-ce ainsi? Pourquoi ne pas avoir à t'inscrire sur une seule liste et après, juste le temps pour qu'une place se libère pour ton enfant. Pourquoi faire compliqué pour les parents, quand ça pourrait être facile? Mais je comprends très bien que des responsables vont prioriser des enfants qu'elles connaissent, c'est OK, mais il devrait par contre y avoir de l'amélioration ou bien en créant plus de places, c'est certain que ça va améliorer. Un point à rajouter : moi un de mes enfants va dans une installation et je trouve qu'ils vont pas souvent dehors l'hiver. D'après moi, ils devraient y aller au moins une fois par jour l'hiver (à moins qu'il fasse -15). Je trouve que c'est un gros manquement. Le reste, je suis très satisfaite de l'installation et de mon milieu familial. Mais je peux vous dire que j'ai déjà été à 2 autres endroits en milieu familial et aller dehors était une activité rare pour eux. De plus, il y a

une place ou il y avait seulement un carreau de sable dehors comme jeux et c'était accepté comme ça : c'est quoi le plaisir pour les enfants et en plus, dans la maison, il y avait plein de bibelots partout et c'était dur de trouver un jouet là : cette situation est acceptée par notre gouvernement? De plus, un de mes enfants a commencé à manger des frites et du ketchup quand il n'avait même pas un an dans un autre milieu familial aussi : la mal bouffe dans les milieux familiaux, ça aussi c'est accepté. Merci!

49. Les règlements sont peut être stricte, mais y en a qui s'en sorte quand même, exemple les listes d'attente, les garderies choisissent eux-mêmes ceux qui veulent et mettent tout sur le dos du bureau. Il vient un temps que l'on ne sait pas à qui se fier. Les garderies parlent dans le dos du bureau coordonnateur et leur mettent tout sur le dos quand souvent c'est eux qui ont tort.
50. Je tiens seulement à mentionner qu'il m'a été difficile d'avoir la place en garderie que j'ai actuellement, mais finalement elle m'a été offerte à 4 jours semaine ce qui est merveilleux. J'espère que mon fils, qui a fait 3 garderies, n'aura plus jamais à changer (jusqu'à l'école primaire bien sûr!) Merci
51. Ce que je trouve déplorable des services de garde à 7 \$ c'est qu'on doit avoir un horaire de travail fixe et si l'on travaille sur un horaire rotatif et bien on est dans la marde, car on doit trouve une gardienne pour avant et après le service de garde et aussi trouve quelqu'un pour les déplacer d'un à l'autre et cela fini que le avant et le après nous coûte 3X le prix de notre service de garde de jour donc on doit trouve 2 garderies pour couvrir tout notre horaire rotatif cela devient d'un ridicule.
52. Pas de commentaire supplémentaire, sinon que le bouton en bas à droite est inscrit ACCEUIL au lieu de ACCUEIL. S.V.P., corrigez.
53. Je trouve que c'est une très bonne idée de demander l'avis des parents, car il est vrai qu'il y a un énorme problème avec les listes d'attentes et le meilleur moyen d'y remédier, c'est de demander l'opinion des gens que ça concerne. Il ne manque seulement plus que des initiatives soient prises pour faire avancer les choses.
54. C'est super de faire des sondages et de vouloir augmenter le nombre de places en garderie, mais la qualité des milieux de garde est rare! Les enfants passe parfois 50 heures par semaine à la garderie, c'est donc primordial qu'il y est des normes strictes et qu'elles soient respecté et contrôlé. Je parle de l'alimentation, des 'programmes éducatifs ', de l'hygiène, de la propreté du milieu, de la compétence des éducatrices sous des personnes en milieu familial, du respect de l'enfant, de la sécurité du milieu, etc. Bien sure que c'est très difficile de se trouver une place en garderie, mais encore plus d'en trouver une de qualité qui correspond a nos besoins et on a rarement le choix. On inscrit notre enfant sur la liste et on attend une place et pas nécessairement celle qu'on aurait souhaitée. Il devrait y avoir des règles à respecter surtout par les milieux familiaux qui selon plusieurs parents, ne sont pas assez contrôlé.
55. Liste centralisée faciliterait la vie des parents. Il faut une telle initiative en Estrie. 1er inscrit 1er servit.

56. Un autre problème se pose. Peut-être est-il plutôt relié à la bureaucratie située au-dessus du Regroupement, mais il mérite tout de même qu'on s'y attarde. Pour plusieurs parents, il est très frustrant de dépendre du système pour ce qui est de la date d'entrée en service de garde de leur enfant et de n'avoir aucun moyen de choisir le moment de l'année. Lors de notre inscription sur une liste d'attente, on précise notre préférence, certes, mais tout en sachant que la place se libérera possiblement quelques mois plus tôt ou encore quelques mois plus tard. Comment se fait-il qu'un parent ne puisse décider lui-même du temps qu'il restera à la maison avec son enfant? Et c'est sans parler des problèmes occasionnés versus l'employeur en ce qui concerne la date de retour au travail, qui est difficile à fixer à l'avance.
57. Ce milieu de garde est tout à fait génial et il n'est pas subventionné. Pourquoi? Mon enfant est un tout-petit que nous avons accueilli en famille d'accueil et que nous sommes sur le point d'adopter. Il présente des troubles d'attachement et le milieu de garde qu'il fréquente actuellement ne répond pas à ses besoins. Je sais que ce milieu lui serait très bénéfique de par leur approche et surtout du fait qu'ils embauchent des éducatrices spécialisées. Je n'ai toutefois pas les moyens d'envoyer mon garçon à l'école Montessori puisqu'elle n'est pas subventionnée. J'aimerais savoir pourquoi.
58. Bonjour, je suis une travailleuse d'usine et je commence à travailler à 7 h. Mon conjoint, lui, doit partir de la maison à 7 h, car il travaille à l'extérieur de la ville. À 5 mois de grossesse, j'ai fait plusieurs appels pour réserver une place pour mon bébé qui s'en venait, mais soit les horaires de fonctionnent pas (on est prêt à terminer plus tard... mais pas ouvrir plus tôt), soit on me dit que les places sont disponibles fin 2009!! Je dois recommencer à travailler autour de décembre 2008. Plusieurs parents travaillent en usine et je trouve que les horaires devraient commencer plus de bonne heure. Je souhaite bien trouver une place à ma fille d'ici mon retour au travail. Merci.
59. Je ne trouve pas correct que l'aide sociale paie 2.5 jours par semaine pour un enfant dont les parents ne travaillent pas alors que des parents qui travaillent ont des difficultés à trouver un service de garde.
60. My husband and I are on 3 waiting lists for daycares in the area. It is becoming more and more difficult taking care of our 2 sons. I work full time and so does he. We have no family in the area and our friends have their own children to take care of. I am english speaking and I would like to find a bilingual day service for our children. We need to have more bilingual day cares in our area (Lennoxville area) There are a number of private daycares but its too expensive for our salaries.
61. Les inscriptions devraient être accessibles à tous donc par téléphone. Je n'ai pas internet à la maison, je dois donc aller au cégep pour remplir ce genre de questionnaire ou pour faire toute sorte d'inscriptions. C'est difficile pour moi, mais je trouve quand même important que je prenne de mon temps pour que les choses s'améliorent. Merci
62. Il serait bien d'avoir les 3 quarts de travail disponibles au CPE du CHUS, étant donné que plusieurs personnes travaillent sur les 3 quarts de travail.

63. Le sondage a été bien formulé, les questions obéissent aux doutes auxquelles on se retrouve. J'espère qu'un jour on aura un système centralisé pour l'inscription dans les garderies, ceci épargnera énormément de temps aux parents et au système de garde.
64. Certaines questions du sondage ne donnaient pas tous les choix réponses possibles ou ne permettaient pas d'écrire une réponse différente.
65. Simplement transmettre le commentaire suivant : Nous sommes très très heureux et comblés du milieu de garde de nos 2 premiers garçons. Ils sont en installation au CPE Jardin FanFan à Magog et le service est tout simplement extraordinaire autant au niveau de l'administration que des éducatrices. Nous apprécions énormément cette chance. Bravo à toute l'équipe!
66. La garderie où mon enfant est inscrite est en processus d'accréditation depuis le mois d'octobre 2007. Je suis dans l'arrondissement Lennoxville où il est reconnu qu'il manque des places. Bien que toutes les démarches sont complétées depuis très longtemps l'éducatrice n'a tjrs pas son accréditation et on est à la fin mars 2008. Je ne comprends pas pourquoi c'est si long. Il devrait y avoir une évaluation des procédures administratives d'accréditation. Le gouv. aura de la difficulté à créer ces 20000 places si le système ne change pas (je comprends qu'on doit être vigilant à ne pas accréditer n'importe qui, mais je crois qu'en quelques semaines c'est réaliste et non plus de 5 mois!) Merci de nous donner la chance de nous exprimer.
67. 17 h 30 est trop tôt pour moi, 18 h 15 serait mieux et plus réaliste avec la fermeture à faire au travail du fait que je travaille dans un commerce
68. Je trouve que le système de la liste d'attente à l'Estrie n'est ni transparent ni efficace. Car chaque parent est obligé de s'inscrire partout dans la liste d'attente même avant la naissance de leur enfant, surtout le premier, mais vers la fin de congé parental, on panique toujours, car on n'a toujours pas d'idée ou nous pourrions mettre notre enfant quand on reprend le travail. Dans mon cas, le nom de mon fils a été enregistré sur la liste de tous les CPE de Sherbrooke même avant sa naissance, mais ceci ne donne rien, même que je devrais considérée comme avoir au moins la priorité en tant qu'employée... Ainsi vers la fin de mon congé, j'ai passé presque une semaine pour m'inscrire dans presque 20 garderies familiales, j'ai eu la chance de finalement trouver une place pour place mon bébé, mais jusqu'à maintenant de temps en temps j'ai reçois encore des coups de téléphone qui me propose de place : c'est une double inefficacité, car d'un côté, les parents sont obligés de passer des temps à s'inscrire par tout et d'un autre côté, les garderies sont aussi obligées de suivre une liste d'attente STATIQUE (car tout le monde sait que pas mal de noms des enfants qui se trouvent dans leur liste d'attente ont forcément déjà trouvé une place quelques parts), mais pour trouver le pauvre petit qui n'a pas encore une place, les garderies sont obligées de descendre dans sa liste d'attente un nom après l'autre... Certaines garderies même décident de ne plus utiliser une telle liste, ainsi l'intégration d'un nouvel enfant devient plus ou moins au hasard et ceci, dans certain sens, cause des sentiments d'injustice chez certains parents... Je n'ai rien contre la politique de fraternité, car je comprends bien que les parents n'auront jamais assez de temps à amené leur petits dans les différentes garderies qui se trouve dans quatre coins

de la ville, mais serait-il possible d'organiser des services spéciaux pour les nouveaux parents (une liste centrale qui centralisé toutes les places qui seront éventuellement libérées dans tous les CPE et toutes les garderies une fois la politique de fraternité soit appliquée), car souvent, ce sont eux qui ont le plus de mal à trouver des places et cette angoisse se mélange souvent avec l'angoisse de retrouver leur travail, c'est vraiment pas très facile à faire face parfois.

69. Le sondage est bien fait, mais encore une fois, je me sens mise à part de par ma situation et les services offerts. Je suis une maman célibataire, j'ai un petit enfant de 2 ans. Je travaille sur un horaire avec rotation jour, soir et nuit... Non seulement c'est très difficile de trouver un service de garde pour mon enfant, jamais je ne pourrai profiter de la subvention à 7\$. Il y a pourtant beaucoup de parents qui travaillent sur des quarts de travail sur rotation, autant la nuit que la fin de semaine...
70. Je souhaite que le sondage puisse faire bouger les choses, c'est une belle initiative ! Dans ma région, nous sommes plusieurs parents à nous sentir démunies, car nous ne savons ou nous adresser pour avoir accès à des garderies en milieu familial, car elles ne s'affichent pas et le CPE ne peut nous fournir les numéros et en installation il y a une liste très longue donc peu de possibilités pour nos jeunes enfants d'y avoir accès.
71. Je vous remercie de nous consulter comme parents pour ce sondage. Nous sommes les utilisateurs du système et nous en vivons les inconvénients et j'apprécie que l'on me demande mon opinion.
72. Bonjour, je suis une jeune maman de deux enfants et bientôt un troisième et je suis en milieu familial depuis environ deux ans. Moi je suis quand même bien satisfaite de pouvoir envoyer mes enfants dans un service à bas pris, mais par contre je trouve que les gardiennes en CPE ont un peu trop les lois de leurs bords. Des fois j'ai l'impression que quand je vais porter mes enfants ont la garderie, qu'il ne m'appartienne plus. Je peux bien comprendre qu'il y a des règles de bases, mais il devrait y avoir certaines limites. Lorsque je demande à ma gardienne de faire attention comme exemple: a leur linge lorsqu'il fait des crayons feutre ou de la gouache bien elle me fait comme réponse de leur mettre du vieux linge. Je ne crois pas que c'est bon pour l'estime de soi d'un enfant lorsqu'il faut que tu l'habilles en guenille tandis que les autres sont bien habillés. Et puis lorsque le chum de la gardienne s'en mêle et bien c'est le bout. Quand il fais -15°C dehors et qu'il vente à écorner les bœufs et que je demande a ma gardienne la prochaine fois qu'il fera cette température, peux-tu rester dans la maison et qu'elle me répond que les exigences des CPE est de sortir une fois par jour et bien moi je crois que je suis à la meilleure placé pour savoir ce qui est bien pour mon enfant non les lois du CPE. Je n'aime pas non plus me faire menacer que la prochaine fois elle ne résiliera pas le contrat parce que je trouve qu'il fait trop froid ou que je tiens à mon linge. J'aimerais beaucoup être protégée lorsque j'ai envie de décider ce qui est bon pour mon enfant ou non. Merci de votre collaboration
73. je trouve que votre sondage peut-être constructif, car c'est compliqué de trouver une place pour faire garder notre enfant

74. J'ai remarqué le peu de services de garde au centre-ville de Sherbrooke. Je travaille au centre-ville et je réussis très bien à fonctionner sans voiture. Malheureusement, je ne sais pas comment je vais m'organiser pour aller porter mon fils en garderie (si j'ai une place !) lors de mon retour au travail. La seule installation, Les petites puces, n'a pas progressé dans sa liste d'attente depuis juillet 2007. Bien que la priorité soit donnée aux gens habitant le centre-ville ou travaillant au centre ville, je n'ai pas de possibilité d'y avoir accès, car des mamans sont enceintes, donc elles ont priorité. Toute cette situation me dit que le besoin pour des places au centre-ville est énorme! Par ailleurs, il manque de place pour des poupons. J'en suis rendue à contacter des femmes qui PRÉVOIENT ouvrir un milieu familial...! Cette situation gâche vraiment le congé de maternité. En plus, chaque CPE a sa propre façon de gérer la liste et je trouve que c
75. Prioriser les inscriptions d'un enfant qui a déjà un frère ou une sœur dans la garderie est primordial.
76. 90% des garderies ne veulent pas mettre le nom d'un enfant qui n'est pas né sur leur liste d'attente. Pourtant, nous pouvons choisir de prendre un congé parental de 6 mois (avec un budget familial de 23 000 \$ par année, nous n'avons pas vraiment le choix de recommencer à travailler le plus tôt possible). Présentement, je suis enceinte de 8 mois et mon garçon devrait voir le jour le 1er mai et je dois lui trouver une place pour septembre de la même année. Comment fait-on alors pour qu'il ait une place en seulement 4 mois??? Je crois que c'est de l'arnaque lorsqu'un service de garde dit qu'il prend les poupons (4 à 18 mois). Il les prend seulement s'il te connaît déjà. Alors, si c'est ton premier enfant ou encore si tu viens de déménager, ben tu dois sécher.
77. J'aimerais qu'il y ait beaucoup de services de garde pour réduire la liste d'attente.
78. Expérience personnelle ça vraiment été difficile de trouver une place pour mon garçon, on m'avait assuré que mon garçon aurait sa place dans une garderie de mon quartier, mais finalement il a été refusé (trop d'enfants du même âge, on favorise les frères et sœurs) C'est par le bouche à oreille que j'ai eu vent qu'une place serait disponible dans un service de garde en milieu familial qui correspondait à ce que je cherchais par contre deux enfants était déjà sur la liste. Recherche d'un milieu. Vraiment, la recherche d'un service de garde est difficile... chaque parent inscrit le nom de son enfant sur toutes ou presque les listes disponibles et espère avoir la chance de trouver un endroit. L'idée de gestion centralisée allègerait sûrement le système et faciliterait la recherche d'un milieu. Il serait vraiment important que le questionnaire à remplir soit élaboré et touche plusieurs aspects tels que les heures d'ouverture, les menus offerts, la pédagogie et/ou méthode adoptées, etc....
79. avoir des heures plus flexibles et aussi ouverture les fins de semaine
80. Il serait bon que les heures d'ouverture soient prolongées jusqu'à 18 h 30 pour accommoder l'horaire des parents.....
81. Nous sommes des parents bien malheureux ! Nous avons inscrit il y a 3 ans notre fils (avant qu'il ne naisse) à la garderie du CHUS-Fleurimont (nous travaillons à la faculté

de médecine, mon épouse et moi-même), mais aucun espoir, aujourd'hui encore, d'y avoir une place, même à temps partiel... Par bonheur, nous avons reçu un « dépannage » de 2 jours par semaine à la garderie du campus Ouest de l'Université (à côté de notre domicile). Nous leur en sommes forts reconnaissants, mais nous aimerions vraiment avoir une place à temps plein pour notre fils.

82. Je crois qu'il devrait y avoir un barème en ce qui a trait aux nombres de jours de congé (vacances) PAYÉES pris par les RSG en milieu familial. Cela limiterait les abus de pouvoir... car, une travailleuse autonome dans ce milieu devrait être compensé par le gouvernement et non pas aux parents d'assumer! Merci
83. Merci, en plus de vous permettre d'avoir accès aux données, ça sert d'outils pédagogiques pour les parents (et dans mon cas futur parents) J'espère que le système permettra d'ouvrir de nouvelles places, de favoriser la mixité sociale.
84. bon sondage.. Je le trouve bien détaillé.
85. Le problème du manque de places en service de garde, c'est bien beau. Il faudrait rajouter à cela qu'il manque du personnel qualifié et compétent détenant un DEC en petite enfance. Je travaille en CPE depuis 6 ans et je constate de plus en plus qu'il manque d'éducatrices formées adéquatement prêtes à travailler dans le milieu. Alors, c'est bien beau d'ajouter des places, mais il faut aussi former des gens pour pouvoir offrir un service à tous les futurs enfants qui fréquenteront les services de garde. Les listes d'attente ont bien beau être remplies à pleine capacité, mais quand il n'y a pas de place, il n'y a pas de place! Et puis, combien en aurons-nous de places en Estrie sur les 20 000 promises au Québec?
86. Je trouve bien ce sondage pour voir s'il y a bon fonctionnement de votre système et si les parents ont des difficultés ou non.
87. Excellente idée de prendre l'opinion des parents. Cependant, j'espère que le sondage se rendra à modifier concrètement les façons de faire des CPE.
88. Très belle initiative et il serait pertinent d'avoir un suivi sur ce site pour les résultats. Bonne démarche.
89. Je trouve que le milieu familial est plus adapté pour les enfants en bas âge, jusqu'à 3 ans. En CPE les enfants sont en contact avec trop d'enfants et d'adultes différents. Le niveau de bruit y est très élevé malgré les efforts des éducatrices. Je pense qu'il faut promouvoir les places en milieu familial de grande qualité pour les pouspons et jeunes enfants et concentrer les places en CPE aux enfants plus vieux. Par ailleurs, en CPE les locaux sont trop petits pour le nombre d'enfants et le nombre d'enfants par groupe trop élevé. Je n'ai pas eu de problème à trouver d'excellentes places en milieu familial ou en CPE pour mon enfant (j'ai dû changer de places 3 fois pour cause de déménagement dans différentes villes). Cependant, j'ai fait de nombreuses démarches pour obtenir les places, ce qui n'est pas si facile à faire pour tous, particulièrement des parents défavorisés. Enfin, j'ai noté que les enfants de milieux défavorisés (mère sur l'aide

sociale par exemple) sont plus souvent refusés et qu'on met fin à leurs contrats plus facilement (J'ai été témoin de quelques exemples en milieu familial)

90. Je pense qu'un système centralisé est essentiel, mais un choix devrait être donné aux parents pour leur permettre de choisir (ou non) un service de garde... Cela donnerait plus de choix et laisserait plus de temps et de choix aux parents. Le niveau de stress que ressentent les parents à l'idée de trouver un service de garde peut être très fort et l'opportunité d'avoir à appeler à un seul endroit est assez alléchante. Je souhaite toutefois que les services de garde aient le droit de privilégier les enfants de familles ayant déjà utilisé ce service de garde. Le lien de confiance est établi entre les éducateurs et les parents et, par expérience personnelle, cela aide aux enfants pour leur intégration. Merci de votre attention!
91. Vous devriez faire des sondages comme celui-ci plus souvent, car ça pourrait vous aider à tjrs améliorer les services offerts et aussi connaître les vrais besoins des parents.
92. Je suis bien d'accord avec la liste d'attente centralisée, mais je privilégie tout de même une liste "interne" pour la fratrie afin d'avoir le même service de garde pour tous nos enfants.
93. j'apprécie beaucoup le site internet du regroupement des CPE. À chaque jour, je vais consulter ce site pour voir s'il y a des places disponibles (les places disponibles sont soulignées en vert ce qui indique qu'il y a une place de disponible immédiatement ou dans un futur rapproché. Peut-être que je trouverai une place de dernière minute c'est-à-dire quelques jours avant mon retour au travail. Ce site existe pour la région de l'Estrie et de Laval. Il intéressant de le créer pour d'autres régions.
94. Je pense qu'une personne responsable dans les CPE devrait avoir comme tâche de rencontrer les parents qui cherchent des places afin de bien cerner leurs besoins. Si cette personne connaît bien ses différents milieux, elle pourra plus facilement suggérer des couplages entre des enfants et des milieux de garde afin que tous soient satisfaits. Comme nous ne connaissons souvent aucune des responsables de services de garde ni leur milieu, nous ne savons pas chez qui nous serions à l'aise de laisser nos enfants, ni quels milieux correspondent à ce que nous cherchons. Cela serait un service plus personnalisé et je pense que nous en avons besoin lorsqu'il est question de confier nos enfants à qq'un. Je ne crois pas que l'attribution des places en fonction de critères objectifs soit la seule chose à considérer. Je pense qu'il s'agit de personnes qui ont besoin d'être entendues dans leurs besoins et de chercher un milieu qui soit en accord avec leurs valeurs, pas seulement une place qui ouvre et ferme à la bonne heure et qui correspond aux normes de sécurité. Être bien avec ce que notre enfant vit au quotidien est primordial. Je crois qu'il est aussi très important de favoriser que les enfants d'une même famille soient toujours dans le même service de garde (je suis cependant consciente du fait que cela est un casse-tête impressionnant...). Bref, je ne connais pas la solution parfaite et je vous souhaite bonne chance, car ce doit être un dur travail de tenter de construire un système aussi complexe. Bonne chance et merci de nous avoir consultés!

95. J'estime qu'il est primordial d'offrir du temps partiel aux familles.
96. Personnellement, je trouve inutile de s'inscrire sur une liste d'attente pour obtenir une place en milieu familial. Chaque éducatrice possède leur propre liste d'attente et comble ainsi les places disponibles sans vraiment faire appel à la liste générale sur laquelle il est suggéré de s'inscrire. Nous devons faire du porte-à-porte pour pouvoir nous inscrire sur différentes listes et avoir une chance d'obtenir une place en milieu familial à 7 \$. C'est pourquoi je pense que les familles n'ont pas toute une chance égale d'obtenir une place à 7 \$. Heureusement, je fus une maman chanceuse dans ma recherche, ce qui n'est pas le cas pour tout le monde, j'en suis bien consciente.
97. Je souhaite que par l'entremise du sondage, vous alliez vous attarder à la création de place disponible pour enfants avec un handicap physique. Étant maman d'un enfant atteint de paralysie cérébrale, l'accès aux places à 7 \$ est très limité. Et quand nous y avons accès, nous sommes brimés par rapport aux autres parents puisque nous n'avons pas les mêmes privilèges qu'eux. Je dois aller chercher mon enfant tout de suite après la sieste à 14 h 30 puisque le CPE n'a pas le financement pour payer une accompagnatrice; j'ai le droit qu'à 4 semaines durant l'été, encore une fois puisque cela coûte trop cher pour l'accompagnement. Ainsi, mon enfant se promène entre deux CPE pour avoir droit à 4 jours/semaine. Et encore là, ce ne sont pas des journées pleines. Alors, au nom de tous les parents d'enfants différents (j'ignore comment vous allez rejoindre ceux qui cherchent encore pour leurs enfants!), j'espère que vous tiendrez compte des besoins CRIANTS pour ce type de clientèle.
98. C'est une bonne idée de faire le sondage, mais il faudrait créer les places rapidement, car il y a eu beaucoup de naissances. Il serait intéressant d'avoir aussi une liste des garderies privées.
99. Très bien sondage pourvu que ce soit appliquer ce qu'on veut!!
100. Les décisions sur la liste d'attente sont à la discrétion du personnel de la garderie.
101. Je pense que l'accent devrait être mis sur le nombre de places disponibles pour les poupons, car les mères désirant retourner au travail après le congé légal de 18 semaines (eh oui, il y en a) ont de la difficulté à trouver des places pour leur enfant en bas âge, en particulier dans les milieux familiaux qui privilégient l'entrée d'enfants plus âgés, donc plus autonomes.
102. C'est une bonne idée de prendre connaissance des besoins des parents. C'est une bonne idée d'avoir une liste centralisée selon les besoins des parents en sachant tous les problèmes que cela occasionne aux parents. Il y a moins de dérangement pour les employés des CPE et milieu familial. C'est une tâche très ardue de trouver une garderie pour les enfants: Moi à mon premier bébé - à trois mois de grossesse j'effectuais des recherches dans toutes les installations de mon choix et j'acceptais milieu familial et installation. À ce moment les CPE géraient les listes pour les milieux familiaux. Donc environ 20 téléphones à faire (déjà beaucoup) en plus de quelques milieux familiaux à la demande de l'installation. Résultat 14 mois plus tard, à l'installation d'où il y a priorité

pour l'employé d'une entreprise, j'ai eu une acceptation et je recommençais à travailler quelques semaines après. Quel stress! On ne peut pas retourner travailler, car nous n'avons pas de garderie et en plus nous n'avons plus de revenu. Fameux dilemme. À mon deuxième bébé, à 6 semaines de grossesse, j'ai donné mon nom sur la liste d'attente de la garderie de mon fils utilisateur. De plus, cette garderie priorise les employés d'une entreprise dont je travaille. Je suis le code priorité 1 sur la liste d'attente. J'apprends que mon bébé aura une place à la garderie en septembre 2009 - sinon c'est septembre 2008 à seulement 3 mois (j'allaite à temps plein=gros problème et je veux être avec mon enfant et le voir grandir, ça change tellement vite, je suis une mère). Je recommence en avril 2008... Donc en octobre à tous les soirs de 20 h à 21 h, je communique avec les garderies secteur Fleurimont et Jacques-Cartier pour trouver un endroit pour mon bébé. Finalement, je trouve une garderie pour débiter en novembre 2007. Toutes les places dont je parlais, avaient de disponibilité seulement en septembre 2008 ou 2009 et même 2010. Pas croyable. Il y avait des places en janvier dans des milieux familiaux, mais les personnes ne comprenaient pas bien le français (gros problème pour dire si l'enfant est malade et seulement pour comprendre le bébé dans son jargon) ou c'était dans des garderies privées à 30 \$/jour. Je n'ai pas les finances pour payer ça. Donc, tous les matins je fais 2 garderies, je vais travailler, et le soir c'est la course pour aller aux 2 garderies pour aller chercher les 2 enfants. J'ai seulement 30 minutes entre la fin de mon travail et la fermeture des 2 garderies. Depuis la règle de 10 heures max par jours des garderies c'est beaucoup plus compliqué de trouver un milieu de garde avec nos heures de jour. Et encore plus compliqué trouver un endroit pour de soir et de nuit. J'ai fait aussi cette recherche, car je devais aller travailler de soir et il n'était pas possible de trouver une garderie. J'ai refusé des postes de soir pour cette raison. Une collègue a refusé un poste en lien avec les heures d'ouverture (15 minutes). La garderie ouvre à 7 h 15 et le travail débutait à 7 h. Son supérieur a refusé qu'elle arrive 17 minutes plus tard. S.V.P., aidez-nous dans cette démarche. De plus, il y a un baby-boom actuellement. Il faut réagir.

103. J'ai moi-même fait l'expérience des listes d'attente. J'ai dû me trouver une garderie en milieu familial en regardant dans les journaux. Une fois la garderie trouvée, je suis devenue membre du CA de la garderie en installation qui s'occupait de mon milieu familiale ce qui m'a permis d'avoir une place en installation. Je me demande qu'est-ce qui serait arriver si je en m'aurait pas impliqué? Surtout que ma garderie en milieu familial a fermé. Quand j'ai appris que j'étais enceinte, je me suis inscrite sur toutes les listes d'attente des CPE de Sherbrooke. Après un an, voyant que je n'avais pas de nouvelles, j'ai recommencé le processus des téléphones. Je n'ai jamais eu de nouvelles d'aucun CPE. Je sais que maintenant ce n'est pas grave, car ma fille est en installation et que je n'ai plus à m'inquiéter. Mais je me demande souvent, si je n'avais pas eu le temps pour m'impliquer qu'est-ce qui serait arrivé? Est-ce normale qu'après 3 ans sur les listes d'attente, aucune réponse? Une maman qui a maintenant l'esprit tranquille, car sa fille fréquente un excellent CPE.
104. Je crois que pour trouver une bonne place pour nos enfants serait d'avoir la chance de visiter certains endroits que nous trouvons adéquats pour notre enfant avant même d'ajouter notre nom sur la liste de ce milieu familial. On inscrit nos noms à différents milieux familiaux pour essayer de trouver une place, mais ça ne veut pas dire qu'une

fois qu'une place se libère c'est l'endroit idéal pour nos enfants. En tant que parents nous avons des critères et malgré le fait que nous allons voir qu'une seule fois, tout peut être beau le jour où nous allons visiter. Mais dans les faits, ce n'est pas toujours facile de voir du premier coup d'œil que c'est le bon endroit pour notre enfant. C'est la même chose lorsqu'on rencontre un nouveau conjoint. La première rencontre ne veut pas dire que c'est l'homme de notre vie. Nous devons continuer à nous rencontrer plusieurs fois. Je ne dis pas qu'on devrait faire plusieurs visites dans un milieu, mais avoir la chance d'y aller quelques fois durant la journée (ex. au dîner, la collation...). Par expérience, je crois que certaine personne qui un milieu familial, ne le font pas pour les bonnes raisons. Tout le monde c'est bien que c'est payant. Mais quand je vois des choses comme ça, je trouve que le suivi ne se fait pas assez vigoureusement avec les regroupements de CPE et le milieu familial. Quand on voit les repas qui sont servis, je crois qu'il y a un manque de suivi.

105. Nous déplorons le fait que lorsqu'il y a une plainte de fait auprès d'un service de garde en milieu familial. Les éducatrices ont le pouvoir de ne pas renouveler le contrat sachant très bien que les places en garderie sont limitées et que nous n'avons d'autres choix que d'endurer les éléments en litiges.
106. Je voudrais savoir si vous prenez vraiment en considération nos opinions. J'ai 4 enfants, je suis travailleuse autonome et je peux vous dire que je suis vraiment chanceuse de m'être trouvée la meilleure gardienne du quartier, car je trouve qu'il a beaucoup de défaillance dans les services de garde et que plusieurs garderies qui fonctionnent très mal pourraient laisser leurs places à des mamans à la maison qui voudrait ouvrir leurs garderies si seulement il était payé pour garder leurs propres enfants en plus des autres. Je trouve ça ridicule, car de toute façon leurs propres enfants peuvent déjà prendre une place dans une autre garderie alors pourquoi ça ne pourrait pas être pareil pour permettre à leur maman de rester avec eux, être payé et en plus avoir un emploi. J'ai souvent eu l'idée de m'ouvrir une garderie et avoir d'autres enfants, mais juste à cause que mes enfants m'enlevaient des places dans ma garderie j'ai laissé tomber et j'ai continué de travailler. Aujourd'hui j'ai 4 enfants et ma famille est finie, mais j'en aurais peut-être eu 5-6 si j'avais eu ma garderie en étant payée pour mes propres enfants.
107. Moi je suis enceinte et j'ai une petite fille de 17 mois. Je trouve cela désolant de ne pas pouvoir garder ma fille à la maison avec moi, car sinon je perds ma place en CPE et par le fait même je ne libère pas la place pour quelqu'un d'autre. Je crois qu'on devrait pouvoir réintégrer notre enfant plus tard quand notre congé est terminé et non être retiré de la liste et recommencer à zéro merci
108. Mon plus vieux va dans une pré-maternelle, car offre des demi-journées. Ma fille se fait garder à la maison, car pas de place en CPE. Il y a peu de service de garde CPE qui offre du temps partiel. Deux à trois journées par semaine. La liste centralisée va-t-elle permettre aux parents de choisir son CPE? Par exemple, si lors de la visite le CPE ne correspond pas aux parents, est-ce que ceux-ci perdent leur priorité sur la liste d'attente? Le choix aux parents de choisir son CPE est très important. De plus est-ce que les RSG devront se conformer à la liste ou elles pourront encore choisir leur clientèle? À la mise en place de cette liste comment allez-vous fonctionner pour les personnes qui attendent

depuis des mois à un CPE? Est-ce que ces personnes devront se réinscrire et ainsi perdre leur place, au CPE désiré. Bonne démarche.

109. De manière générale, le plus difficile dans l'obtention d'une place en CPE est surtout pour un premier enfant, particulièrement si c'est un poupon. Il est particulièrement stressant pour les parents de constater qu'à la veille d'un retour éventuel au travail, ils n'ont toujours pas de place. Comme je l'ai dit plus haut, nous avons été chanceux, à notre première expérience, de trouver une place en milieu privé auprès d'une femme absolument extraordinaire et qui a accepté de prendre notre bébé, car même dans le privé nous n'avions rien trouvé. Par la suite, elle a été accréditée milieu familial par notre CPE actuel et c'est de cette façon que nous avons eu accès à une installation. Je constate également que le système actuel, qui sépare la gestion des milieux familiaux et des installations, ne répond pas à un certain besoin. Parfois, quand notre enfant est très petit on préfère qu'il soit dans un milieu familial, plus intime et plus près de ce qu'il peut vivre à la maison. Par contre, à partir d'un certain âge, on souhaite qu'il socialise avec des enfants de son âge et qu'il fréquente une installation. Cette transition entre les deux milieux me semble beaucoup plus difficile qu'avant. Finalement, le temps partiel est quasi impossible. Quand j'ai repris le travail après mon premier congé de maternité, je devais envoyer mon enfant 5 jours si je voulais une place, même si je n'en travaillais que 3. Les parents qui inscrivaient leurs enfants à plein temps étaient priorisés. Et je ne peux pas blâmer le CPE d'agir ainsi. Le mode de financement selon le taux d'occupation les incite fortement à privilégier le temps plein.
110. Je suis tout à fait d'accord avec une liste centralisée. Ça fait 1 an que je cherche un milieu pour un poupon et je n'ai rien trouvé. Je commence à douter des listes des milieux familiaux. Jusqu'à quel point respecte t'il leur liste? En inscrivant nos enfants sur plusieurs listes, il est difficile d'évaluer les besoins de notre région, même si je sais que la demande est plus grande que l'offre. Il est grand temps de trouver une façon beaucoup plus efficace où l'on pourra plus faire de passe droite et que ce soit équitable pour tous.
111. En espérant que ce sondage puisse faire avancer les choses, car c'est inquiétant de ne pas avoir de nouvelles concernant les places en garderies...
112. J'habite dans le secteur St-Élie. Je suis d'accord pour attendre une place dans une garderie à 7 \$... mais ma fille fréquente présentement une garderie privée, car nous n'avons pas pu obtenir de place, même si je l'ai inscrite sur des listes d'attentes à partir de mon deuxième mois de grossesse. Ce que je ne comprends pas, c'est qu'encore cette semaine, je reçoive des appels m'indiquant qu'une place s'est libérée pour mon premier enfant, alors que son nom avait été placé sur une liste d'attente depuis l'annonce de ma grossesse... soit il y a trois ans. C'est donc dire qu'il y a trois ans d'attente pour une garderie à 7 \$????
113. Je suis bien contente que le regroupement voit aux bons fonctionnements pour les futurs utilisateurs des CPE.

114. Merci de nous consulter. Le principe d'établir une liste d'attente régionalisée est intéressant pourvu qu'elle soit utilisée de façon juste et équitable. Je suggère qu'il n'y ait pas trop d'intervenants pour gérer cette liste, sinon ça sera la cacophonie. Est-ce que les CPE en milieu familial feront parties de cette nouvelle procédure ou bien ça sera encore laissé à leur discrétion? Nous avons beaucoup à parfaire pour offrir un service à la hauteur de la clientèle. Mais c'est un début et je crois qu'à long terme nous y arriverons.
Sylvie Cryans
115. Bonjour, C'est bien beau vouloir faire des enfants, mais encore faudrait-il que nous puissions trouver une place pour notre moins de 18 mois quand nous devons retourner au travail. Je défie n'importe quels ministres de se trouver une place de garderie à 7 \$ pour son poupon!!! Il n'y a pas de place, les milieux familiaux ne prennent presque pas de poupons et les installations sont pleines. 3 ans d'attente pour un poupon. Ils auront le temps d'entrer à l'école avant que leur nom sur la liste d'attente soit appelé. C'est complètement ridicule. Les groupes de 4 et 5 ans sont vides....et il n'y a pas de places pour poupons. Une réorganisation s'impose.
116. J'ai cherché une garderie (CPE, familial, privé ou non) anglophone, mais je n'ai trouvé les coordonnées nulle part. L'information sur l'existence de garderie privée ou familiale est difficile à trouver.
117. Lorsque j'étais enceinte et jusqu'à ce que mon premier enfant ait l'âge de 9 mois, je n'avais pas encore de place en garderie et j'ai trouvé cette situation stressante. Lorsque mon 2e enfant est né, je n'avais pas de place au même endroit que mon autre enfant ce fut toute une histoire aussi, car après le travail courir 2 endroits différents ce n'est pas évident.
118. Il est tout à fait ardu pour des parents de mettre son enfant sur une liste d'attente et de toujours faire des démarches pour s'informer s'il y a une place de libre, ou si le nom de mon enfant est avancé dans la liste d'attente de CHAQUE PLACE où on a inscrit notre enfant. Aussi, le délai d'attente pour une place en garderie est tout à fait INACCEPTABLE. On doit inscrire le nom de notre enfant avant même qu'il soit au monde si on veut être certain d'avoir une place pour lui avant notre retour...ça n'a juste pas de bon sens...

Annexe 6

Questionnaire pour les gestionnaires des services de garde (SG) en Estrie

Mise en contexte :

- La Conférence régionale des élus (CRÉ)⁴⁹ de l'Estrie a conclu une entente avec le ministère de la Famille portant sur le *Plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs*. Cette entente prend fin le 31 mars 2008.
- Le *Plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs* est défini comme le résultat des travaux réalisés en collaboration avec les interlocuteurs régionaux et contient l'ensemble des diagnostics et mesures identifiées en vue d'atteindre cinq objectifs :
 1. planifier le développement de places additionnelles;
 2. assurer l'accès à l'information sur les services de garde dans toutes les régions du Québec;
 3. adapter l'offre de services de garde aux besoins des parents, particulièrement en ce qui concerne la conciliation travail – études - famille : la garde à temps partiel, la garde selon un horaire non usuel, la garde saisonnière et la garde sur appel;
 4. favoriser le développement et l'adaptation des services en réponse aux besoins particuliers des parents, des enfants, ainsi qu'aux caractéristiques de leur milieu de vie (très petites municipalités, milieu défavorisé, etc.)
 5. optimiser l'utilisation des places existantes.

Ce qui sera remis au Ministère :

- Le 31 mars prochain, un document sera remis au ministère de la Famille;
- Ce document présentera les résultats des différentes consultations réalisées auprès des intervenants régionaux;
- Le mandat actuel qui se termine le 31 mars se concentre sur les **deux premiers objectifs** du *Plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs*;

Objectifs du questionnaire :

1. Connaître l'état de situation des Services de Garde (SG) vis-à-vis la gestion des listes d'attente à l'interne;
2. Connaître les besoins des gestionnaires des SG quant au processus d'inscription des parents sur les listes d'attente;
3. Savoir si les gestionnaires ont des solutions à proposer pour améliorer la question des listes d'attente;

1. Quel est le nom du Service de Garde (SG) que vous gérez?

⁴⁹ La Conférence régionale des élus de l'Estrie est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional pour la région de l'Estrie. Elle regroupe les principaux élus et des représentants socio-économiques de divers secteurs de la région. <http://www.creestrie.qc.ca/>

2. Indiquez quel est votre titre dans le SG.

• Direction générale;

• Adjoint(e) à la direction;

3. Identifiez dans quelle MRC de l’Estrie est située le service de garde que vous gérez;

a) Coaticook

b) Des Sources

c) Granit

d) Haut-Saint-François

e) Memphrémagog

f) Sherbrooke

g) Val-Saint-François

Section 1 :

Connaître l'état de situation des SG vis-à-vis les politiques d'inscription et d'admission.

4. Question sur la politique d'inscription des services de garde :

4.1. Parmi les choix suivants, indiquez quelle politique d'inscription s'applique à votre SG :

- Notre SG accepte les inscriptions **pendant une courte période de l'année seulement**;
 - Notre SG prend les inscriptions **durant toute l'année** et **remet la liste à 0** à chaque année :
 - Notre SG prend les inscriptions **durant toute l'année** et **ne remet pas la liste à 0** à chaque année :
 - Autre politique d'inscription : _____
-

4.2. Seriez-vous intéressé à ce qu'il y ait une politique d'inscription uniformisée pour tous les SG de l'Estrie?

OUI NON

5. Question sur la politique d'admission des services de garde:

5.1. Parmi les choix suivants, indiquez les éléments qui font partie de votre politique d'admission :

- Notre SG privilégie les enfants qui habitent le quartier ou la municipalité où nous sommes situés;
 - Notre SG privilégie les enfants des employés du SG;
 - Notre SG privilégie les enfants des employés de l'organisation ou les étudiants de l'institution à laquelle nous sommes rattachés;
 - Notre SG privilégie les enfants qui ont des frères ou sœurs qui fréquentent déjà le SG (fratrie);
 - Notre SG a signé le protocole CPE-CSSS.
 - Autre politique d'admission : _____
-

Section 2 :

Connaître l'état de situation des SG vis-à-vis la gestion des listes d'attente

6. Pouvez-vous évaluer approximativement le nombre de noms d'enfants qui se trouvent sur la liste d'attente du SG que vous gérez :

Nombre d'enfants sur la liste d'attente de votre SG : _____

7. Pouvez-vous évaluer approximativement le temps de travail par MOIS qui est consacré à la gestion de votre liste d'attente par votre personnel (répondre aux questions des parents, inscrire les noms des enfants, faire les rappels, etc.).

- Moins de 10 heures / mois (L'équivalent de 2.5 heures / semaine);
- Entre 10 et 15 heures / mois (L'équivalent d'une demi-journée/ semaine);
- Entre 21 et 30 heures /mois (environ une journée de travail / semaine);
- Plus de 30 heures / mois (Plus d'une journée de travail / semaine);
- Je ne sais pas.

8. Veillez évaluer l'importance que représente la gestion de la liste d'attente du point de vue de la gestion générale du SG :

- C'est une tâche qui **n'alourdit pas** la gestion générale du SG;
- C'est une tâche qui **alourdit légèrement** la gestion générale du SG;
- C'est une tâche qui **alourdit considérablement** la gestion générale du SG;
- C'est une tâche qui **alourdit démesurément** la gestion générale du SG;
- Pas d'opinion.

Section 3 :
Connaître les besoins des gestionnaires des SG quant à la gestion des listes d'attente

9. Lisez l'affirmation suivante et commentez :

« Compte tenu du fait que la quantité de noms inscrits sur la liste d'attente d'un SG ne reflète généralement pas la réalité de la demande en raison :

- des doublons (même nom sur plusieurs listes) ;
- des enfants déménagés de la région;
- des enfants qui fréquentent déjà un SG;
- etc.

9.1. Croyez-vous que des solutions doivent être trouvées afin de modifier cette situation?

OUI

NON

9.2. Si OUI, avez-vous des propositions à faire?

10. Lisez la situation suivante et répondez aux questions :

- Certaines régions du Québec ont mis sur pied des systèmes indépendants pour la gestion des listes d'attente afin de faciliter la démarche d'inscription des parents et la gestion des listes d'attente dans les services de garde qui y ont adhéré. Brièvement, voici comment ça fonctionne :
 1. Les parents expriment leurs besoins de garde (localité, heures d'ouverture, etc.) en remplissant un formulaire (sur internet ou au téléphone);
 2. Une fois le formulaire complété, l'inscription de l'enfant est enregistrée dans le système;
 3. Le système enregistre les noms des enfants en ordre chronologiques d'inscription;
 4. Dès qu'une place se libère dans un service de garde, celui-ci informe le système de gestion de la liste d'attente;
 5. Le système de gestion communique avec le service de garde et lui transmet le nom de l'enfant correspondant au groupe d'âge dans lequel la place est libre;
 6. Le service de garde communique avec le parent pour l'informer qu'une place est libre dans ce service de garde.

10.1. Croyez-vous qu'un système de gestion de liste d'attente s'inspirant du modèle présenté précédemment devrait être créé en Estrie?

OUI NON Pas d'opinion

10.2. Sinon, pourquoi vous ne croyez pas que cette solution devrait être retenue?

11. Dans l'éventualité où un système de gestion de listes d'attente centralisé devait être créé en Estrie seriez-vous intéressé à y adhérer?

OUI NON Pas d'opinion

12. Dans l'éventualité où un système de gestion liste d'attente centralisé devait être créé en Estrie seriez-vous prêt à payer un montant annuel pour assurer son fonctionnement?

OUI NON Pas d'opinion

12.1. Considérant qu'un système centralisé de gestion de listes d'attente permettrait, entre autres, aux services de garde participants de libérer du temps en ressource humaine :

→ Quel serait **le montant approximatif** que vous seriez prêt à déboursier **annuellement** pour assurer le fonctionnement d'un système centralisé de gestion de liste d'attente?

- Moins de 200 \$;
- Entre 200 \$ et 400 \$;
- Entre 400 \$ et 600 \$;
- Entre 600 \$ et 800 \$;
- Entre 800 \$ et 1,000 \$;
- Je ne sais pas.

13. Seriez-vous intéressé à faire partie d'un sous-comité d'évaluation des initiatives de gestion des listes d'attente développées dans trois régions administratives du Québec (Laval, Montérégie, Montréal)?

OUI NON

13.1. Si OUI, quel est votre nom : _____

Section 4 :
Les besoins en service de garde dans votre municipalité

14. Selon vous, est-ce que les besoins en service de garde des parents de votre municipalité sont bien répondus?

14.1. Nombre de places poupons?

OUI NON Pas d'opinion

14.2. Nombre de places 18 mois et plus?

OUI NON Pas d'opinion

14.3. Nombre de places à temps partiel?

OUI NON Pas d'opinion

14.4. Horaire atypique?

OUI NON Pas d'opinion

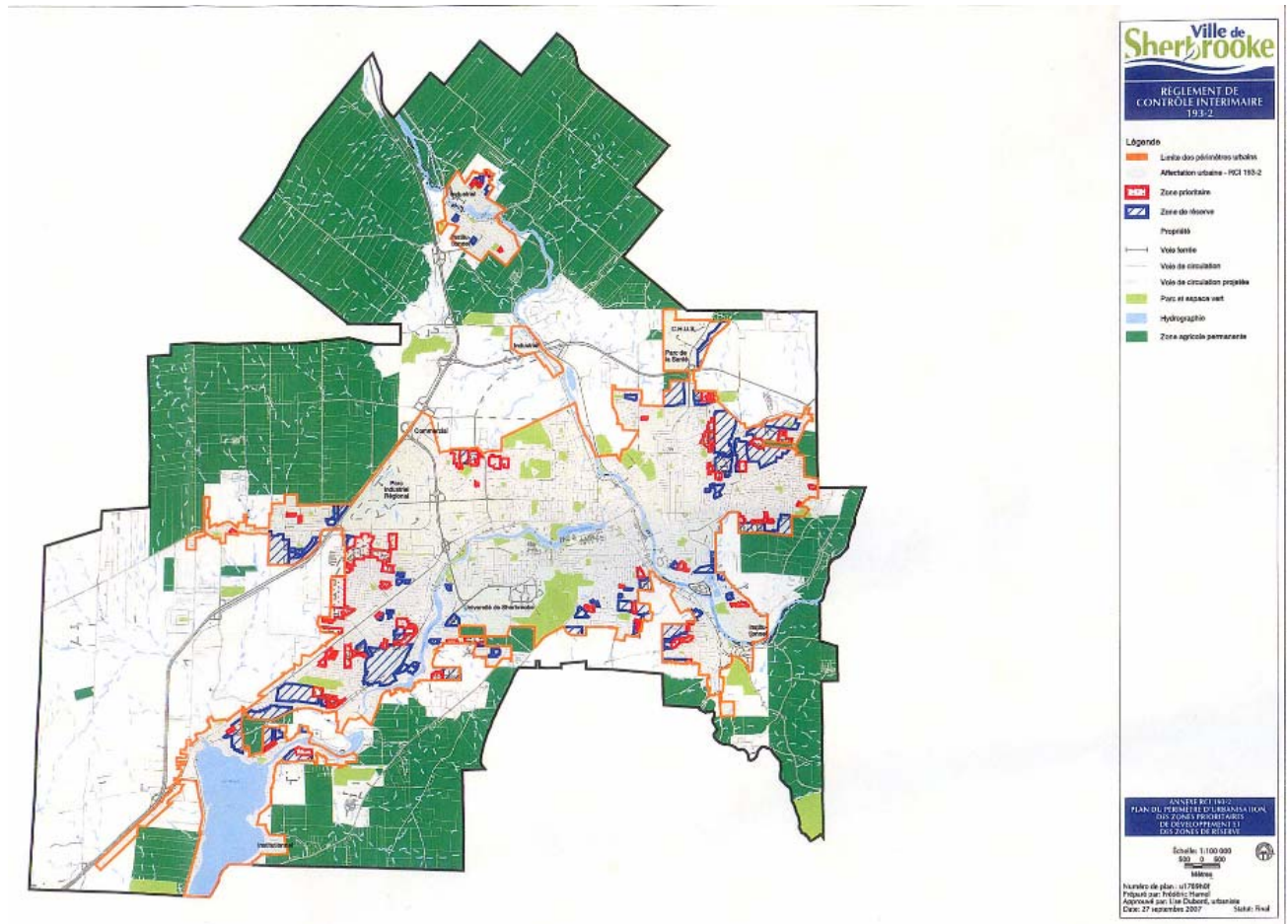
14.5. Nombre de places pour enfants handicapés?

OUI NON Pas d'opinion

14.6. Commentaires : _____

Annexe 7

Plan du périmètre d'urbanisation des zones prioritaires de développement de la Ville de Sherbrooke



Annexe 8

Questions pour les aménagistes des 6 MRC rurales de l'Estrie

Mise en contexte :

- La CRÉ de l'Estrie a conclu une entente avec le ministère de la Famille portant sur le *Plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs*. Cette entente prend fin le 31 mars 2008.
- Le *Plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs* est défini comme le résultat des travaux réalisés en collaboration avec les interlocuteurs régionaux et contient l'ensemble des diagnostics et mesures identifiées en vue d'atteindre cinq objectifs :
 1. planifier le développement de places additionnelles;
 2. assurer l'accès à l'information sur les services de garde dans toutes les régions du Québec;
 3. adapter l'offre de services de garde aux besoins des parents, particulièrement en ce qui concerne la conciliation travail – études - famille : la garde à temps partiel, la garde selon un horaire non usuel, la garde saisonnière et la garde sur appel;
 4. favoriser le développement et l'adaptation des services en réponse aux besoins particuliers des parents, des enfants, ainsi qu'aux caractéristiques de leur milieu de vie (très petites municipalités, milieu défavorisé, etc.)
 5. optimiser l'utilisation des places existantes.

Ce qui sera remis au Ministère :

- Le 31 mars prochain, un document sera remis au ministère de la Famille;
- Ce document présentera les résultats des différentes consultations réalisées auprès des intervenants régionaux;
- Le mandat actuel qui se termine le 31 mars se concentre sur les **deux premiers objectifs** du *Plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs*;

Pourquoi votre collaboration est nécessaire dans ce projet?

- Afin de savoir si, sur le territoire de votre MRC, des secteurs ont connu des récents développements domiciliaires (3 à 5 dernières années) qui pourraient avoir des impacts sur l'offre des services de garde;
 - Le nombre de maisons et de logements construits;
 - La typologie des logements;
- Afin de savoir si, sur le territoire de votre MRC, des projets de construction domiciliaire sont prévus dans les schémas d'aménagement qui pourraient avoir des impacts sur l'offre des services de garde à moyen terme;
 - Le nombre de maisons et de logements à construire;
 - La typologie des logements à construire;

Pourquoi votre collaboration est nécessaire dans ce projet?

- Afin de savoir, si sur le territoire de votre MRC, des mouvements importants de main d'œuvre sont à prévoir en raison :
 - d'ouvertures ou fermetures d'usines;
 - d'embauches massives ou mises à pied importantes.
- Afin de savoir si, sur le territoire de votre MRC, des municipalités ou arrondissements affichent une hausse ou une baisse démographique importante qui pourrait avoir un impact sur l'offre des services de garde.
- Si vous croyez qu'il y a d'autres informations pertinentes en lien avec le *Plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs*, n'hésitez pas à me les transmettre.

Ce qui vous est proposé :

1. Prendre connaissance du mandat et des questions qui sont proposées;
2. Libérer du temps pour un appel téléphonique afin de discuter des questions proposées;
 - Je pourrai vous contacter afin de coordonner l'appel téléphonique;
3. Me transmettre de la documentation que vous jugerez pertinente pour la rédaction du document;

Annexe 9

Portrait de situation et besoins de la clientèle – haltes-garderies subventionnées par le Ministère de la Famille et des aînés

Nom de l'organisme	Jours / heures d'ouverture	Période(s) de garde disponible	Nbr de places	Âge	Coûts
CAB de Coaticook	Lundi, mardi et jeudi 8 h 30 à 10 h 30 Dîner sur demande	✓ 1 à 3 demi-journées par semaine	6	0-5 ans	Gratuit
FamillAction	Lundi au vendredi 8 h à 16 h	✓ Demi-journée ou journée complète ✓ 3 jours/semaine max. par famille	3 groupes à 10 places chacune	3 à 5 ans	✓ 7.50 \$ demi-journée ✓ 12.50 \$ journée complète ✓ À moitié prix pour famille à faible revenu
Famille Espoir	Lundi 13 h à 16 h Mercredi 13 h à 16 h Vendredi 9 h à 12 h Et durant les activités des parents	✓ Demi-journée par semaine ✓ Possibilité de deux périodes par famille par semaine	Lundi 12 places Mercredi 12 places Vendredi 8 places	0-5 ans	✓ 1 \$ par demi-journée
Famille Plus	<i>Jusqu'au 31 mars :</i> Mercredi et jeudi de 8 h 30 à 16 h <i>Après le 31 mars :</i> Mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 16 h	✓ Demi-journée ou journée complète	18	18 mois – 5 ans	✓ 6 \$ demi-journée ✓ 7 \$ journée complète ✓ Garderie gratuite pendant les activités du mardi matin

Maison de la famille Memphrémagog	Lundi au vendredi 9 h à 16 h Le soir lors des ateliers de 18 h 45 à 22 h	✓ Demi-journée ou journée complète ✓ 3 jours/semaine max. par famille	16 enfants (2 animatrices)	1 à 5 ans Jour 0 et + le soir	✓ 3,50 \$ demi-journée ✓ 7 \$ journée complète ✓ Gratuit lors des ateliers
Naissance Renaissance Estrie	Lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h 30	✓ Demi-journée ou journée complète ✓ 3 jours/semaine max. par famille	6	0- 2 ans	✓ 10 \$ demi-journée ✓ 20 \$ journée complète ✓ 4 \$ et 8 \$ pour les familles démunies
Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie (RAME)	Lundi au vendredi 8 h à 17 h	✓ Demi-journée ou journée complète ✓ 3 jours/semaine max. par famille	12	2-5 ans	✓ 3 \$ demi-journée ✓ 6 \$ journée complète

Les organismes qui seront ajoutés :

- Centre pour femmes immigrantes;
- Le comité de la relève de Scotstown;
- Centre d'action bénévole Valcourt et Région;

Annexe 10

Avis d'intention de l'Université de Sherbrooke de développer de nouvelles places en service de garde

Pour faire suite à votre demande, je confirme l'intérêt marqué de l'Université de Sherbrooke (U de S) au développement de nouvelles places en Centre de la petite enfance pour répondre aux besoins qui se manifestent avec une très forte acuité. Permettez-moi cependant d'ajouter à cet énoncé d'intérêt, ceux du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) avec qui nous bénéficions d'un partenariat mutuellement enrichissant dans ce domaine sur le site Fleurimont du centre hospitalier. Ces deux institutions constituent non seulement les principaux employeurs de la région de Sherbrooke mais aussi des milieux de travail et d'étude en très forte croissance. L'UdeS possède, depuis quelques années, la plus forte croissance du réseau universitaire et développe, conformément aux orientations gouvernementales, une stratégie agressive en matière d'internationalisation qui se traduit par une hausse marquée des inscriptions pour les étudiants internationaux. Le CHUS possède également une très forte croissance du personnel, croissance qui s'explique par les besoins croissants en matière de santé et par son rôle régional majeur.

L'offre actuelle

Sur le Campus principal de l'UdeS, le CPE Tout-petit, Toute-petite comble actuellement les besoins de 50 familles (70 enfants, dont 10 poupons) en accordant la priorité à ceux dont l'un des parents étudie ou travaille à l'Université. La liste d'attente pour l'accueil de nouveaux enfants s'élève aujourd'hui à plus de 400 enfants, dont 187 poupons. Près de 20 % des demandes d'admission proviennent de familles immigrantes. La pénurie de places atteint un stade critique pouvant constituer un frein au développement des ressources humaines et du recrutement étudiant.

Sur le site Fleurimont du CHUS, le CPE La Jardinière inc. dessert les besoins des employés du CHUS et des employés et étudiants de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'UdeS. Il comble actuellement les besoins de 50 enfants et 10 poupons tout en affichant une liste d'attente de 350 demandes d'inscription.

Besoins

Les listes d'attente respectives des deux campus de l'UdeS et du CHUS démontrent bien que la capacité d'accueil pour des places en service de garde est insuffisante pour répondre aux besoins des effectifs étudiants et des employés des deux établissements, notamment :

- Les familles dont un des parents poursuit ses études ou effectue un retour aux études et requiert des services de garde à temps plein ou à temps partiel;
- Les nouvelles familles immigrantes, en très forte croissance au niveau des études supérieures, et qui n'ont pas la possibilité de s'inscrire à l'avance sur la liste d'attente;
- Les employés des deux établissements, dont les effectifs sont et continueront d'être en croissance aux cours des prochaines années;
- Les familles ayant besoin de services de garde spécialisés pour les enfants handicapés.

Dans la foulée des nouvelles intentions du ministère de la Famille et des Aînés concernant le développement de nouvelles places subventionnées, l'UdeS et le CHUS souhaitent développer et enrichir l'offre de service des Centres de la petite enfance en milieu de travail et d'étude répondant ainsi aux besoins des employés et des étudiants. Considérant les listes d'attente respectives de nos CPE et des besoins grandissants en services de garde à temps plein et à temps partiel, il est vivement souhaitable d'ajouter aux places actuelles:

- 240 places équivalentes au temps plein, incluant 45 poupons pour desservir le Campus principal de l'U de S;
- 80 places équivalentes au temps plein, incluant 20 poupons pour desservir les employés et les étudiants de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'UdeS sur le site Fleurimont;
- 120 places équivalentes au temps plein, incluant 25 poupons pour desservir les employés du CHUS sur le site de Fleurimont.

Les places seraient modulées en accordant une importance marquée pour le temps partiel ou selon un horaire non usuel en fonction des demandes provenant de la communauté universitaire et hospitalière. Notez également que nous avons déjà amorcé des discussions avec différents CPE de la région pour nous assurer de la faisabilité et de leurs intérêts à collaborer avec nous et que les deux projets totalisant 200 places sur le site Fleurimont seront effectués en concertation entre les deux institutions. Une telle stratégie répondra non seulement aux besoins spécifiques en milieu d'étude et de travail, mais permettra également de réduire les pressions importantes sur les autres CPE de la région puisque le personnel de nos institutions doit parfois parcourir des dizaines de kilomètres pour répondre à leurs besoins.

L'U de S et le CHUS souhaitent aussi profiter de cette occasion pour enrichir l'offre de service de garde en améliorant la qualité des services et des installations eu égard aux besoins des parents et des enfants et aux objectifs guidant le développement des services de garde éducatifs. Nous sommes convaincus que l'ajout de nouvelles places en services de garde permettra de soutenir l'effort de conciliation travail-études-famille pour ceux et celles qui souhaitent poursuivre leurs études ou pour les employés devant faire face aux aléas d'un horaire de travail contraignant.

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires concernant cet énoncé d'intérêt, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Espérant le tout conforme à vos attentes, je vous prie d'agréer, M. Bureau, l'expression de mes salutations distinguées.

Jacques Legault
Adjoint au vice-rectorat à l'administration et au développement durable
Cabinet du recteur
Université de Sherbrooke

Un comité régional se penchera sur les places en service de garde

Il devra rendre un rapport au ministère de la Famille

ISABELLE PION

isabelle.pion@tribune.qc.ca

SHERBROOKE — Centraliser les listes d'attente des CPE sous une seule liste?

C'est l'une des avenues qu'explorera un nouveau comité régional, chargé de travailler sur le plan régional d'accessibilité aux services de garde en Estrie.

Composé entre autres d'intervenants de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉE), du milieu de l'éducation, de la petite enfance et des services de garde en milieu familial, ce comité se penchera sur le développement et la planification des places additionnelles dans les services de garde de la région et remettra un rapport au gouvernement.

Le comité explorera l'avenue de centraliser toutes les listes d'attente en s'intéressant à ce qui s'est fait dans d'autres régions de la province.

Chargé de projets pour la CRÉE, David Bureau explique que le comité travaillera à identifier les besoins dans le milieu et se penchera également sur la gestion des listes d'attente, puisque l'un des mandats consiste à assurer l'accès à l'information sur les services de garde.

Actuellement, afin de s'assurer d'avoir une place en CPE, les parents s'inscrivent sur plusieurs listes d'attente. Une seule liste, centralisant tous les noms, pourrait permettre d'avoir une meilleure vue d'ensemble de la situation. Le comité explorera cette avenue en s'intéressant à ce qui s'est fait dans d'autres régions de la province.

Par exemple, un Regroupement

des centres de la petite enfance de la Montérégie (RCPEM) a mis en place un «bureau d'inscriptions sur une liste d'attente centralisée». Cet outil permettrait notamment de faciliter la recherche des parents, tout en allégeant un peu la tâche des services de garde.

L'an dernier, le ministère de la Famille et des Aînés faisait savoir qu'il souhaitait améliorer la flexibilité des CPE, en offrant davantage de places à temps partiel et en répondant aux besoins des parents ayant des horaires atypiques, des services plus difficiles à dénicher. L'adaptation de l'offre de services de garde aux besoins des parents fera également partie des aspects que l'on regardera dans la mise en place du plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs.

«Le Ministère entreprend à peine ses activités dans le domaine de la flexibilité. Mais on peut s'attendre à plus de places à horaire atypique en fonction des projets qui seront présentés par les services de garde», indique-t-on du côté du Ministère.

L'instance régionale devra rendre un rapport au Ministère et elle fera une présentation au conseil d'administration de la CRÉE en mars prochain. Les plans élaborés régionalement comprendront notamment les moyens que la région entend prendre pour améliorer l'accessibilité aux services de garde et l'information aux parents sur les places disponibles. Une fois les portraits des besoins régionaux disponibles, le Ministère recommandera une répartition de nouvelles places nécessaires dans chacune des régions en fonction des critères qui seront élaborés.

On apprenait, cet automne, qu'environ 88 places seraient créées dans la région de l'Estrie au cours des prochains mois, pour l'année financière 2007-2008. On ignore, pour le moment, combien de nouvelles places seront attribuées dans la région.

Services de garde: les parents invités à répondre à un questionnaire

GILLES FISETTE

gilles.fisette@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Tous les parents d'enfants de moins de cinq ans, en Estrie, sont invités à répondre à un questionnaire en ligne qui sera déterminant dans l'aménagement de nouvelles places en services de garde sur le territoire.

L'invitation vient de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ) à qui a été confié le mandat de sonder les parents afin de connaître leurs besoins en matière de services de garde et leurs impressions sur l'accès à l'information pour les services

de garde en Estrie.

Cette consultation fait suite à l'annonce par le gouvernement de son intention de développer 20 000 nouvelles places en services de garde au cours des prochaines années. C'est dans ce contexte que la CRÉ a conclu une entente avec le ministère de la Famille afin de planifier le développement des places additionnelles et d'assurer l'accès à l'information sur les services de garde dans toutes les régions du Québec.

Selon les besoins

«Afin d'assurer que les places qui seront attribuées à la région

de l'Estrie soient développées en fonction des besoins des parents, tous les parents qui ont des enfants de zéro à cinq ans sont invités à répondre à ce sondage», a expliqué David Bureau, chargé de projets à la CRÉ.

Le questionnaire est maintenant en ligne. Il peut être trouvé dans la section «Je cherche

un service de garde» sur le site du Regroupement des centres de la petite enfance des Cantons de l'Est au www.cpe-estrie.org. Les parents qui n'ont pas accès à Internet peuvent quand même y participer en passant par l'entremise du Regroupement.

Le questionnaire sera en ligne jusqu'au 4 avril. Il s'ajoute

à d'autres démarches visant cet objectif de mieux cibler les besoins de la clientèle. Ces autres démarches sont la consultation d'organismes familiaux, des comités de politique familiale des différentes MRC, des gestionnaires des services de garde ainsi que l'organisation de groupes témoins.



Également, deux entrevues radiophoniques avec Radio-Canada Estrie et CHLT annonçant le sondage disponible auprès des parents.